Dans un entretien avec Pascal Airault de l'Opinion :

João Lourenço : « Nous agissons tous sous le parapluie de l'UA pour sortir la RDC de cette impasse politique »

PAGE 16

N° 7330 du Samedi 2 juin 2018 Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiaf 36ème année

Éditeur
GROUPE DE PRESSE
Groupe M7 Média 7
Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa – RD Congo

La passion d'informer sans passion

Incendie du siège du PND à Lubumbashi

Katumbi : « Ils ne parviendront jamais à brûler mes idées »

P. 2

Npm : le siège du PND incendié.

Sommaire

Politique
Des parlementaires à l'école de la promotion de l'abolition de la peine de mort
PAGE 5

Économie
Climat des affaires : la FEC fustige le probable basculement du FPI en « régie financière »
PAGE 6

Société
Message à l'occasion de la commémoration de huit ans de la mort de Floribert et Fidèle
PAGE 8

Sports
Russie 2018 : Canal+ met à la disposition de ses abonnés un dispositif exceptionnel
PAGE 14

Dernière heure
La tenue militaire de Kabila, arborée à son arrivée à Lubumbashi, ne passe pas inaperçue
PAGE 16

À HAUTE VOIX

La leçon nigérienne

LE POTENTIEL

L'espoir est encore permis pour l'Afrique. C'est une évidence parce qu'il y a des pays qui tiennent à la dignité. La dignité de son peuple traduite par le respect de la liberté et de l'autodétermination.

PAGE 2

Joseph Kabila lance à Kasumbalesa les travaux du port sec de l'Ogefrem

PAGE 3

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MH

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

À haute voix

La leçon nigérienne

(Suite de la page 1)

À l'image d'une Afrique où l'expérimentation de la démocratie s'est vite transformée en de violations des règles par le pouvoir en place, l'on compte le Niger. Ce pays d'Afrique de l'Ouest steppique, d'1,267 million km², administre une leçon, mieux une vraie leçon aux autres États où les retouches à des lois fondamentales pour des profits personnels, des intérêts mesquins, sont devenues monnaie courante. À l'évidence, on conclurait que les dirigeants africains sont hantés par le type de pouvoir traditionnel faisant de l'Afrique un continent en total recul par rapport à l'évolution du monde.

Comme d'autres, l'exception nigérienne nécessite un focus. Ailleurs, l'acte pouvait paraître simplement anodin. Mais non, au Niger, deux acteurs de la Société civile de Zinder dans l'Est du pays sont inculpés pour avoir appelé le président en fonction Mahamadou Issoufou à briguer un troisième mandat à la tête du pays. Ils seront jugés par le tribunal de grande instance de Zinder dans une procédure de flagrance.

Pour la nation nigérienne, les actions de développement d'un dirigeant ne peuvent en rien bouleverser les principes démocratiques consacrés, notamment l'alternance au pouvoir. Voilà la logique pour un pays normal, un pays des hommes normaux. Parce qu'il s'agit, en effet, des propos graves contre le régime constitutionnel. *« Un troisième mandat au Niger signifie un coup d'État »*. Les mots sont clairs. Et un tel schéma ne peut tenter le président Issoufou Mahamadou qui a maintes fois répété : en 2021, il organisera des élections libres et transparentes, et passera le témoin…

L'exception nigérienne devait inspirer la justice en République démocratique du Congo. Oui, une justice qui ferait de la RDC un pays normal avec des hommes normaux ayant un respect de la loi fondamentale et surtout du nombre et de la durée des mandats du président de la République…

Incendie du siège du PND à Lubumbashi

Katumbi : « *Ils ne parviendront jamais à brûler mes idées* »

A Lubumbashi, le siège PND, parti politique de Salomon Idi Kalonda Della, l'un des proches collaborateurs de Moïse Katumbi, a été vandalisé dans la matinée du vendredi 1er juin. Par ce geste ignoble, c'est encore une fois le leader de d'Ensemble pour le changement et candidat à la prochaine présidentielle qui a été visé. Ce qui n'ébranle pas pour autant sa détermination. A partir de Bruxelles, Katumbi réaffirme sa volonté d'aller jusqu'au bout : « Ils ne parviendront jamais à brûler mes idées ».

Le Potentiel

La tolérance politique, l'un des signes de l'exercice du jeu démocratique, procède du charabia dans le chef de la majorité au pouvoir. Celle-ci ne rate aucune occasion pour en fournir les preuves. Chaque jour qui passe, la MP multiplie des actes d'intimidation et des brimades pour inquiéter tous ceux qui ne partagent pas ses idéaux. Moïse Katumbi en est la principale victime. Et pour cause, le leader d'Ensemble pour le changement fait peur au pouvoir. Si bien que tous ceux qui se sont alignés derrière le leader de l'Opposition ne sont pas épargnés par la machine de destruction de la MP.

La dernière illustration a été enregistrée à Lubumbashi. Salomon Idi Kalonda Della, l'un des pions majeurs de l'état-major de Katumbi, vient d'en faire les frais. Hier vendredi, au chef-lieu de la province du Haut-Katanga, le siège de son parti politique, le Parti national pour la démocratie et le développement (PND), a été attaqué et vandalisé. Les premiers éléments d'enquête recueillis par le PND font état d'une attaque commanditée par la majorité au pouvoir. La même source n'exclut pas une connexion avec le parti au pouvoir, le PPRD.

Evidemment, cette attaque arrive à un moment tout à fait particulier. Elle intervient moins de 24 heures après l'arrivée du chef de l'Etat à Lubumbashi, où il est allé inaugurer une série de bâtiments publics et lancer à Kasumbalesa les travaux de construction du port sec de l'Ogefrem. Ce qui alimente davantage les interrogations.

Pourquoi les commanditaires ont juste choisi ce moment pour s'attaquer au siège d'un parti proche de Moïse Katumbi ? Est-ce un signal qui annonce la traque de tous ceux qui se réclament de Moïse Katumbi, désormais regroupés au sein d'Ensemble pour le changement ? En tout cas, au PND, le parti victime de l'attaque de Lubumbashi, on n'écarte pas cette hypothèse.

DES TÉMOIGNAGES CONVERGENTS

Selon des témoignages compilés par La Libre Belgique, tous les indices convergent vers le parti présidentiel, indexé comme le principal commanditaire de cette attaque.

« Il était un peu plus d'une heure du matin quand j'ai entendu du bruit et vu des flammes, explique un Lushois qui réside à proximité du siège du PND, sur l'avenue Kasa-Vubu, non loin du gouvernorat du Haut Katanga. *« J'ai voulu sortir pour aller voir ce qui se passait et voir si je pouvais intervenir pour éteindre les flammes. Dès que je suis sorti, des coups de feu ont été tirés par des militaires qui étaient présents. Le but était de nous faire comprendre qu'on avait intérêt à rester chez soi »*.

Un autre témoignage d'un voisin est encore plus surprenant. *« J'ai vu deux jeeps militaires avec des jeunes qui portaient des t-shirts du PPRD »*, raconte-t-il. *« Ils sont arrivés rapidement, ils ont forcé la barrière et fait fuir les sentinelles. Ensuite, les jeunes ont agi à leur aise sous la garde des militaires. Ils ont pris le temps de placer les pneus, de les couvrir d'essence et de mettre le feu. Franchement, toute l'opération a pris plus de 30 minutes. Quand des voisins ont voulu sortir, les militaires ont tiré en l'air pour bien faire comprendre qu'ils ne devaient pas s'en mêler »*.

Deux autres témoignages confirment le scénario. *« Le plus surprenant, c'est qu'on est dans un des quartiers les plus sécurisés de Lubumbashi. Le gouvernorat est tout proche et la résidence du chef de l'Etat, sur l'avenue Kamanyola, est à maximum 300 mètres d'ici. Kabila était arrivé quelques heures auparavant. Les mesures de sécurité ont donc été renforcées et, malgré ça, une attaque peut survenir sans que personne ne bouge, avouez que c'est surprenant »*.

Contacté par la même source, Christian Momat, secrétaire général du PND, ne voit pas d'autre explication à l'incendie du portail et de la clôture du siège de son parti à Lubumbashi : *« Il y a la main du pouvoir ! »*. Il est convaincu que, par cet acte odieux, c'est Moïse Katumbi qui était visé. Ce n'est pas pour autant qu'il se sent abattu. Bien au contraire. *« Ce n'est pas en détruisant l'image de Moïse Katumbi sur un mur qu'ils pourront l'arracher du cœur des Congolais »*, précise le secrétaire général du PND.

Gabriel Kyungu, patron de l'Unafec et coordonnateur d'Ensemble dans le Grand Katanga, les auteurs de cette attaque ont signé leur crime. *« On est dirigé par des sauvages »*, a-t-il lancé alors qu'il venait d'arriver sur place, rapporte La Libre Belgique.

Quant à Moïse Katumbi, il n'est pas cependant prêt à lâcher prise. Il reste concentré sur la mission de libérer le peuple congolais du joug de la dictature.

Repris par La Libre Belgique, le leader d'Ensemble est loin de l'abattement. Par contre, il considère qu'en multipliant ces genres d'attaques, le pouvoir finissant de Kinshasa le raffermit davantage dans son combat. *« Ils peuvent incendier mon effigie mais ils ne parviendront jamais à brûler mes idées. Ils ne nous feront pas céder avec ces actes de voyous. Notre combat est juste et le peuple est de notre côté »*, tranche l'homme du « 3ème penalty » - cette métaphore qui a consacré son divorce avec la majorité au pouvoir.

ELECTIONS APAISÉES : UN LEURRE

A six mois des élections prévues en décembre 2018, les conditions pour des scrutins apaisés deviennent une vue d'esprit. Prise en tenaille par l'article 220 de la Constitution qui empêche le président Kabila de prétendre à un troisième mandat, la majorité au pouvoir est sur le point de perdre son sang-froid. Aussi s'attaque-t-elle à tous ceux qui se retrouvent derrière Moïse Katumbi, qu'elle considère – à juste titre d'ailleurs – comme le sérieux prétendant au trône présidentiel.

L'attaque à Lubumbashi du siège du PND vient une fois de plus prouver que le pouvoir en place ne s'est jamais inscrit dans la logique des élections. Dans ces conditions, il n'est pas évident qu'on ait droit en décembre 2018 à des élections véritablement apaisées, où tous auront la même chance de concourir.

Le Potentiel
N° 7330 du samedi 2 juin 2018
www.lepotentielonline.com

Joseph Kabila lance à Kasumbalesa les travaux du port sec de l'Ogefrem

Kasumbalesa, deuxième poste douanier de la RDC après Matadi, sera doté d'un port sec. Un projet piloté par l'Office de gestion du fret multimodal (Ogefrem). Le président Joseph Kabila a fait le déplacement du Haut-Katanga pour commémorer cet événement, censé désengorger ce poste frontalier.

Le président de la République, Joseph Kabila Kabange, a lancé, hier vendredi, les travaux de construction du port sec de Kasumbalesa dans la province du Haut-Katanga, dont le coût est estimé à 300 000 000 USD, indique une dépêche de l'ACP.

Dans son intervention, le vice-Premier ministre et ministre des Transports et Voies de communication, José Makila Sumanda, a indiqué que le lancement de ce projet est « *une preuve de l'attachement du chef de l'Etat à son serment* », soulignant que la RDC est un pays semi-enclavé avec une seule voie d'accès à l'océan. Ce port sec, 2ème en ordre d'importance pour la RDC, constitue un maillon central pour le développement de l'Afrique australe.

De l'avis de José Makila, ce port, censé réduire la multiplicité des frais dans le dédouanement et le risque réel d'accident, a également pour vocation le prolongement de différents ports maritimes de la sous-région et sera pourvu d'un poste douanier et d'un service de la quarantaine.

Le montage financier mis en place pour la matérialisation de ce projet est tel que l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem) dispose de 49% du capital, contre 51% pour le regroupement d'entreprises sud-africaines.

LES ATTENTES DE L'OGEFREM

Avec la réalisation de ce port sec au poste de Kasumbalesa, le gouvernement, qui s'attend à un accroissement de recettes douanières et d'autres services opérant dans ce port, sera attentif à l'octroi des marchés de sous-traitance qui devront profiter en priorité aux Congolais et non aux étrangers.

Comment sécuriser au maximum les marchandises et accorder les meilleures conditions de travail aux conducteurs de véhicules qui pratiquent les activités commerciales sur le tronçon Lubumbashi-Kasumbalesa-Zambie ?

Avec la nouvelle politique mise en place par l'équipe dirigée par son directeur général, Patient Sayiba Tambwe, l'Ogefrem a trouvé la réponse appropriée par la construction d'un port sec à Kasumbalesa dans le Haut-Katanga. Il s'agit d'un endroit où ces transporteurs de véhicules devraient s'arrêter obligatoirement en vue de régler les formalités d'usage d'entrée ou de sortie de la RDC.

Ce projet initié par l'Ogefrem a été adopté par le gouvernement de la République en mai 2018 au cours d'un conseil des ministres présidé par le président de la République.

Présentement l'étendue où sera érigé ce port est de 64 hectares que l'Ogefrem compte étendre à 100 hectares dans les jours à venir. Par cette réalisation, l'Ogefrem voudrait poursuivre l'une de ses missions phares, à savoir assister les camionneurs (appelés chargeurs en langage technique) qui empruntent le corridor Sud par le poste de Kasumbalesa. Il suffit de faire un tour à cet endroit précis (poste frontalier de Kasumbalesa) pour voir comment les véhicules positionnés sont en attente de régularisation des formalités douanières afin de comprendre le bien-fondé de ce projet.

Situé à 95 km de Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, le poste frontalier de Kasumbalesa, 2ème poste douanier de la RDC en termes de flux de marchandises après celui de Matadi, fait la jonction de sept (7) différents ports du corridor Sud, notamment le port de Dar-es-Salaam en Tanzanie, Mombassa au Kenya, Durban en Afrique du Sud et bien d'autres.

LP

Nord-Kivu : seize activistes en détention arbitraire à Rutshuru

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) demande au gouvernement de faire libérer 16 activistes du Collectif d'action de la Société civile (CASC) arrêtés arbitrairement par les forces de sécurité.

Le jeudi 31 mai 2018, ces activistes ont été arrêtés à l'occasion d'une marche pacifique organisée par CASC, après avoir informé par écrit l'Administrateur du territoire, pour protester contre les enlèvements répétés et l'insécurité qui règnent dans le territoire de Rutshuru et ses environs notamment à Kiwanja. Il s'agit d'Elias Bizimungu, Henriette Mbonimpa, Gato Ngirabakunzi, Alyos Bigirimana, Brigitte Biziane, Olive Kwiseka, Rosine Chimene, Alliance Rugagi, Badona Singirankabo, Delphin Muhindo, Musa Nzabara, Patrick Mbale, Vincent Ngerageze, Nsabimana Rumisi, Bahati Kibiriti, Gisèle Kavira.

Six d'entre eux sont de femmes. Ils sont détenus en raison de 8 au cachot de la police et 8 à celui des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), dans des conditions infrahumaines. Leurs familles ont rapporté à l'ACAJ qu'ils ont grièvement tabassés lors de leur arrestation, sont privés des droits de visite et d'assistance d'avocats et ne mangent pas !

Me Georges Kapiamba

L'ACAJ condamne fermement cette arrestation arbitraire et demande au gouvernement de les faire libérer sans condition, car le droit de manifester pacifiquement est garanti par l'article 26 de la Constitution.

L'ACAJ condamne en particulier l'intervention des FARDC pour disperser ladite marche et arrêter les participants en violation des lois de la RDC et des engagements pris par le gouvernement dans le cadre du rapport du 10 mars 2018 publié par la commission mixte.

L'ACAJ exige une enquête indépendante et urgente afin d'identifier tous les auteurs de ces violations des droits de l'homme et les faire poursuivre devant les cours et tribunaux.

L'ACAJ demande au gouvernement de prendre des dispositions concrètes et urgentes afin d'assurer à tous l'exercice de la liberté de manifestation et réunions publiques.

Me Georges Kapiamba
President de l'ACAJ

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

CIRGL : les coordonnateurs nationaux réfléchissent sur la redynamisation de cette structure

Le sommet des chefs d'Etat tenu à Brazzaville, du 15 au 17 octobre 2017, avait confié aux coordonnateurs nationaux la responsabilité d'entamer les réflexions sur les 10 ans de mise en œuvre du pacte. Ces assises répondent donc à cet impératif.

Lucie Ngusi

Chose promise, chose due. Comme annoncé au cours d'un point de presse tenue dernièrement au siège du Mécanisme national de coordination de la CIRGL, à Kinshasa/Gombe, un sommet de haut niveau réunissant tous les coordonnateurs nationaux se tient à Kinshasa. Objectif : réfléchir sur la restructuration et la redynamisation de cette structure conformément aux dispositions pertinentes du Pacte de Nairobi.

Durant trois jours, soit du 1er au 3 juin à Kempinski Fleuve Congo Hôtel, sous la direction du secrétariat exécutif de la CIRGL, cette rencontre réunit différentes délégations, à savoir : Angola, Kenya, Soudan, Soudan du Sud, Rwanda, Ouganda, République Centrafricaine, République Unie de Tanzanie, République du Congo et République démocratique du Congo (pays hôte).

Représentant le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et Intégration régionale, le vice-ministre Aggée Matembo a, à cette occasion, déclaré que la première décennie de la CIRGL a été marquée par des hauts et des bas qui ont, en quelque sorte, rendu difficile son action.

Il importe donc de mettre en exergue la régularité et la multiplicité des sommets des chefs d'Etat de la CIRGL, cela peut démontrer à la face du monde leur ferme volonté de trouver des réponses appropriées aux différends auxquels tous les pays du champ de la CIRGL sont confrontés.

Cependant, il a été constaté avec regret que le manque de volonté politique de certains Etats membres de la CIRGL, le non-respect des engagements pris, les violations à répétition du Pacte de Nairobi qui régit la CIRGL et l'absence d'un barème de sanctions qui empêche d'imposer une discipline aux Etats membres, fragilisent constamment cette importante organisation sous régionale de l'Afrique.

Aussi le vice-ministre a-t-il évoqué les insuffisances financières de beaucoup d'Etats, les irrégularités dans le versement des cotisations, les clivages sociopolitiques entre les Etats et la recherche éhontée d'un leadership régional mal inspiré constituent des obstacles majeurs à la réalisation des objectifs que la CIRGL s'est assignés.

Hormis toutes ces difficultés, a précisé le vice-ministre, la CIRGL reste le cadre par excellence de concertation et d'échange pour la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.

Le vice-ministre Aggée Matembo a lancé un appel aux participants de saisir cette opportunité pour mener, sans complaisance, une analyse approfondie sur les causes véritables de l'affaiblissement de la CIRGL en proposant des pistes de solutions idoines, réalistes et efficaces pour la redynamisation de son action.

IMPORTANCE DES ASSISES DE KINSHASA

Le secrétaire exécutif de la CIRGL, l'ambassadeur Zachary Muburi-Muita, ainsi que le président des coordonnateurs nationaux, le coordonnateur national de la République du Congo, Raphaël Malonga, se sont respectivement attelés sur l'importance de la tenue de ces travaux qui vont transformer et redynamiser leur structure.

Pour eux, l'avenir de la région des Grands Lacs doit se construire dans la paix, la sécurité, la stabilité et le développement.

Le coordonnateur national de la CIRGL-RDC, l'ambassadeur Kakese Vinalu, a estimé que le moment est propice pour une réflexion globale sur la CIRGL et ses perspectives d'avenir. Il s'agit d'une évaluation pour une redynamisation des structures et organes de la CIRGL.

Le coordonnateur du MNC/CIRGL-RDC a affirmé que les résultats de ces réflexions seront transmis aux ministres des Affaires étrangères qui, après les amendements et réajustements nécessaires les transmettront aux chefs d'Etat.

Il a en outre fait savoir que la tenue de ces travaux constitue une balise pour le nouvel élan que doit prendre la Conférence internationale de la région des Grands Lacs. Ce nouvel élan, a-t-il souligné, est recommandé par l'article 35 du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.

Cinq questions à Isidore Ndaywel (*)

1. Avez-vous été surpris par la décision de la France de lâcher Michaëlle Jean et de soutenir Louise Mushikiwabo?

Oui, oui. Surpris tout de même parce que ce n'est pas dans les habitudes que, lorsqu'il est question d'une candidature, qu'il y ait une telle publicité. Cela donne l'impression que Michaëlle Jean a commis une faute tellement lourde qu'elle devrait être sanctionnée. C'est un peu l'impression que cela donne.

Mais en dehors de cela, pourquoi pas une candidature de Louise Mushikiwabo. D'abord, il s'agit d'une candidature africaine, je ne peux qu'estimer que c'est une bonne idée. Une candidature de l'Afrique centrale et de l'océan Indien, très bonne idée parce que c'est la région où il n'y a jamais eu de secrétaire général. Je pense aussi que c'est une bonne stratégie de chercher une Rwandaise, c'est une manière de ramener le Rwanda au bercail, encore que le Rwanda n'ait jamais quitté la Francophonie. Par ailleurs, la vraie raison pour laquelle la France lâche le Canada et soutient le Rwanda serait Probablement parce qu'elle veut avoir la haute main sur la Francophonie, mais je dois dire que puisqu'il s'agit d'une candidature africaine, normalement il faudrait laisser à l'Afrique présenter cette candidature et en faire la publicité. Et prendre la place de l'Afrique pour présenter cette candidature, cela paraît très suspect.

2. Pensez-vous que la France attend un gain politique plus fort de la part d'une secrétaire générale rwandaise, plutôt que de la part d'une secrétaire générale canadienne ?

Quelque part, il y a une mauvaise conscience et on devrait résoudre cette question. Tout le monde sait bien qu'il y a eu le génocide tutsi au Rwanda, on ne va pas tourner autour du pot. Mais on sait que la France n'a pas eu un rôle qui soit tout à fait transparent, tout à fait intéressant dans cette affaire. Donc le fait de se rapprocher de cette manière-là du Rwanda, c'est quelque part un peu une manière de corriger et de dire pardon sans le dire ouvertement, directement.

3. Au regard de la démocratie et des droits de l'homme, que pensez-vous de la candidature de Louise Mushikiwabo ?

Déjà en soi, la Francophonie politique, celle qui lutte pour les droits de l'homme, pour le respect des libertés publiques, c'est déjà quelque chose qui ne marche pas bien, qui ne fonctionne pas bien. Sur un terrain africain où il y a énormément de problèmes de droits humains, d'élections, des irrégularités.

Alors a fortiori avec la nouvelle secrétaire générale provenant du Rwanda, où la situation économique est sans doute fort élogieuse, mais où la situation au niveau des droits humains, du côté des libertés, est une situation contestable. Donc de ce fait-là, elle aura beaucoup de mal, me semble-t-il, provenant du Rwanda, à faire la leçon à d'autres pays africains.

4. Et que déplorez-vous justement au niveau de la démocratie et des droits de l'homme au Rwanda ?

Je constate qu'au Rwanda, d'après toutes les informations qui nous parviennent, il y a une très grande marginalisation d'une partie de la population et l'expression, la liberté d'expression n'est pas évidente. Au contraire, il faut vraiment bien réfléchir, bien tourner ses phrases avant de s'exprimer, spécialement lorsqu'on aborde des questions politiques. Donc c'est sur ce terrain qu'il y a des difficultés.

Sans compter que le Rwanda, dans la région, a aussi des problèmes dans la mesure où la mémoire congolaise reste très très marquée par tout ce qui s'est passé au Congo depuis la fin du génocide : le fait qu'on ait fait porter aux Congolais, je dirais, le poids de ce qui s'est passé au Rwanda comme si les Congolais y étaient impliqués, le fait que finalement la guerre rwandaise s'est transposée sur les rives gauches du lac Kivu au point même de continuer à constituer quelque chose de très grave jusqu'à ce jour au Congo. Là aussi, je ne peux pas imaginer que cela ne puisse pas poser problème, du moins au point de départ. Mais probablement, puisque nous avons affaire à une diplomate et puisque, pour le moment, le président Kagame est président de l'Union africaine, probablement qu'à ce niveau il y aura des efforts qui seront faits pour qu'au niveau de la région, on ait une vision plus intéressante du Rwanda.

5. Et au mois d'octobre 2018, si c'est Louise Mushikiwabo, pensez-vous qu'elle fera mieux ou moins bien que Michaëlle Jean sur le terrain congolais justement?

Je note que, quand même, il y a un vent nouveau depuis que le président Kagame est président de l'Union africaine et que, probablement, la secrétaire générale nouvelle se mettrait dans cette ligne. Mais il va falloir encore compter sur l'opinion de la population qui a le souvenir des souffrances et qui a été fortement humiliée. Je pense qu'il faudra du temps pour que nous arrivions vraiment à avoir des rapports tout à fait sereins et tout à fait normaux dans certains contextes.

Tirées de Rfi

(*) Historien congolais

Le Potentiel
N° 7330 du samedi 2 juin 2018
www.lepotentielonline.com

Des parlementaires à l'école de la promotion de l'abolition de la peine de mort

Kinshasa abrite les travaux d'un séminaire régional sur le rôle des parlementaires pour la promotion de l'abolition de la peine de mort en Afrique.

P.M.

Des parlementaires prennent part, depuis hier vendredi 1er juin à Kinshasa, à un séminaire régional sur le rôle des parlementaires pour la promotion de l'abolition de la peine de mort en Afrique.

Ces assises organisées au Palais du peuple ont été lancées par le 2è vice-président de l'Assemblée nationale, Rémy Massamba, représentant le président de la Chambre basse du Parlement, Aubin Minaku. C'était en présence du ministre de la Justice et Garde des sceaux, Alexis Thambwe Mwamba et de l'ambassadeur de l'Union européenne en RD Congo, Barth Ouvry.

En ouverture des travaux, M. Massamba a d'abord fait le survol de la tendance générale sur l'abolition de la peine capitale et du moratoire sur l'exécution de la peine de mort au regard des instruments juridiques internationaux existants. Notamment, des conventions et des pactes. Laquelle tendance, a-t-il dit, a également conduit à l'adoption de divers protocoles. « *A ce jour, la peine de mort a été examinée principalement sous l'angle du droit à la vie* », a-t-il indiqué.

Les travaux se clôturent ce samedi 2 juin.

Pour le 2ème vice-président de la Chambre basse du Parlement, la RDC, bien que pays post-conflit, s'est résolument engagée dans la protection et la promotion des droits humains. Notamment, à travers la ratification et la mise en œuvre des instruments internationaux y afférant.

« *Les parlementaires congolais, qui sont au cœur du processus législatif, ont démontré par des réformes législatives appropriées, la détermination des institutions de la République à mettre en œuvre les instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme dûment ratifiés. Bien entendu, en tenant compte des impératifs de consolidation de la paix et des exigences de maintien de l'ordre public* », a fait savoir le député Rémy Massamba.

Il a rappelé qu'au cours de la précédente législature, la question de l'abolition de la peine de mort a fait l'objet d'un débat fort animé de deux jours à l'occasion de la présentation de l'économie générale de la proposition de loi portant abolition de la peine de mort. A l'issue du débat, a-t-il poursuivi, la tendance majoritaire s'est prononcée contre l'abolition de la peine de mort en RDC au regard du contexte sécuritaire national.

Toutefois, il a souligné qu'à l'occasion de l'examen et du vote des lois de mise en œuvre du Statut de Rome de la CPI (Cour pénale internationale), l'option avait été levée par les deux Chambres du Parlement de maintenir la peine capitale pour les crimes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Au-delà de ces options, la RDC continue à maintenir le moratoire sur l'exécution des condamnations à la peine capitale, a-t-il fait savoir.

Saluant la mise en place du Réseau des parlementaires contre la peine de mort, le 2è vice-président de l'Assemblée nationale a saisi cette occasion pour féliciter les organisateurs pour le choix des thèmes riches et variés, ainsi que pour l'expertise des intervenants et la qualité des débats. « *L'occasion vous est offerte d'acquérir des informations essentielles, non seulement sur les enjeux africains et les tendances régionales du processus d'abolition de la peine de mort, mais aussi, sur l'opportunité ou non de l'abolition de cette peine dans le contexte national des pays post-conflit ou en conflit* », a-t-il dit en substance.

Sécurité en Ituri : vers une normalisation de la situation

Joyce Kalala

La méfiance reste le défi majeur pour le retour des populations déplacées de la province d'Ituri, alors que six mois après le début de la crise, la situation semble se normaliser dans le territoire de Djugu, épicentre de la crise.

Hormis des cas isolés de meurtres, de saccages et d'enlèvements encore signalés presque toutes les semaines dans certaines parties du territoire de Djugu, épicentre de la crise qui a secoué la province d'Ituri, il y a de cela six mois, la situation sécuritaire tend à la normalisation. A ce jour, seul ces poches résiduelles d'insécurité alimentent la méfiance et freine le retour des populations déplacées dans cette partie de la République démocratique du Congo, rapporte Rfi, tout en précisant que l'heure n'est plus aux massacres, mais le quotidien des populations reste précaire.

Par ailleurs, déplore la même source, un rapport consulté fait mention de « *la présence, dans certaines zones, d'hommes en armes présumés Lendu et toujours non identifiés, qui continuent de circuler et de commettre des exactions isolées : enlèvements, meurtres, et restrictions d'accès aux champs* ».

Cependant, des sources concordantes mentionnent qu'entre 1200 et 5000 nouveaux déplacés ont été enregistrés à Bunia au mois de mai. Certains fuient par peur les villages qu'ils avaient regagnés lorsque par exemple l'armée qui les sécurisait a décidé de se déplacer ; d'autres ont fui de nouvelles violences notamment le 23 mai dernier à Mbaba où, de source onusienne ont indiqué un bilan de « *11 maisons ont été brûlées, 1 homme tué, et 4 personnes blessées dont 1 enfant* ».

Quant à ceux qui quittent leurs camps de déplacés ou les familles d'accueil, qui manquent de moyens, ils ne rentrent pas nécessairement chez eux. Certains s'entassent dans des camps informels, découverts au fur et à mesure. L'organisation Médecin sans frontière a, ainsi, recensé 7 au niveau de Inga-Barrière à la sortie de Bunia, dont deux découverts encore la semaine dernière. Ils abritent des centaines de familles à qui l'ONG apporte les premiers soins.

S'agissant des réfugiés partis en Ouganda, des sources humanitaires rapportent que 4000 déplacés seraient rentrés. Mais de nouvelles arrivées sont aussi signalées.

En outre, le gouverneur de la province de l'Ituri a indiqué que la « situation évolue positivement » malgré la méfiance qui continue de régner entre communautés. Une campagne de sensibilisation doit débuter en fin de semaine avec l'appui de la Monusco dont trois bases temporaires sont toujours déployées dans la zone. Elles sont désormais installées à Blukwa, Katoto depuis le 15 mai et Libi depuis le 17 mai 2018.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

Au cours d'une assemblée générale ordinaire

Climat des affaires : la FEC fustige le probable basculement du FPI en « régie financière »

Fatigué de tracasseries dont il est régulièrement victime, le monde des affaires ne digère pas le fait que le Fonds de promotion de l'industrie se mue en régie financière. Si ce projet se matérialisait, cela renforcerait les tracasseries que fustige déjà la Fédération des entreprises du Congo (FEC).

Olivier Kaforo

La proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale en vue de l'octroi des garanties et privilèges du trésor en matière de recouvrement au Fonds de promotion de l'industrie (FPI) n'enchante pas la Fédération des entreprises du Congo (FEC). Le président du patronat congolais, Albert Yuma Mulimbi, l'a exprimé dans sa communication du 31 mai dernier à Kinshasa, au cours de l'assemblée générale de la FEC. L'auditorium de Kempinski Fleuve Congo Hôtel a servi de cadre à l'organisation de cette assemblée générale.

Le président de la FEC n'est pas d'accord du fait que le FPI ambitionne, par ce projet de loi, être doté des garanties du Trésor public qui lui permettraient de disposer de mêmes compétences que les régies financières en matière de recouvrement. *« Si cette proposition de loi est adoptée par le Parlement, un autre corps de contrôleurs de la TPI verrait ainsi le jour et viendrait s'ajouter aux multiples et innombrables services de contrôle que les industriels subissent, encore une autre source de tracasserie »,* craint-il.

Le président du patronat congolais estime qu'il s'agit bel et bien d'un déficit de vision managériale que de vouloir corriger l'inefficacité de l'appareil judiciaire par une nouvelle source de tracasseries consistant à autoriser le FPI à placer les avis à tiers détenteurs et à pratiquer les saisies avec les mêmes garanties et privilèges que l'Etat.

Ce qui paraît incompréhensible aux yeux du patronat congolais, c'est le fait qu'avec l'adhésion de la RDC à l'OHADA, la problématique de recouvrement des créances est désormais prise en charge par l'acte uniforme sur les procédures simplifiées de recouvrement et voies d'exécution et celui portant sur les sûretés. Tous ces actes pourtant en vigueur en RDC sont une avancée notable dans la législation congolaise qui, autrefois, était obsolète au regard de leur simplification et célérité en matière de recouvrement forcé.

BANNIR L'AMATEURISME

« …je n'arrive pas à m'expliquer pourquoi le FPI voudrait se faire octroyer les garanties et privilèges du trésor en exerçant, notamment, les moyens de contrainte reconnus aux régies financières qu'il conviendrait par ailleurs de réduire », s'est indigné Albert Yuma.

Point n'est besoin de rappeler qu'à la faveur de la réforme des entreprises du portefeuille, le FPI est un établissement public doté de la personnalité juridique. Et de ce fait, il est soumis à la loi du 7 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux établissements publics. Ce qui n'est pas le cas avec les régies financières qui sont des services publics, sans personnalité juridique, dépendant du ministère des Finances.

Le monde des affaires croit qu'à l'instar des mesures prises pour restreindre les importations par des mécanismes légaux, les modifications intelligentes devront être orientées dans le sens de baisser le taux de la Taxe de promotion de l'industrie à l'intérieur (TPI) de 2% à 1%, afin de soulager le peu de tissu de transformation encore opérationnel en RDC.

Au cours de l'assemblée générale, le comité d'administration de la FEC a présenté un rapport reprenant les différentes activités menées par la fédération en faveur de ses membres tant sur le plan de l'appui consulaire que des activités syndicales, aussi bien au niveau de l'administration centrale que dans des provinces. Un rapport d'audit a aussi été présenté. Parmi les grandes lignes, il a été noté que les contributions des membres de la fédération ont connu une baisse d'environ 400 000 USD en 2017, se situant à 2 265 000 francs congolais contre 2 638 000 francs congolais en 2016.

Hormis les deux points ci-haut cités, l'assemblée générale de la FEC a approuvé les comptes de l'exercice 2017, le régime des cotisations de l'exercice 2018 ainsi que l'élection des commissaires aux comptes.

Importation de véhicules et délivrance des plaques minéralogiques : le flou persiste

La Direction générale des douanes et accises (DGDA) fonde ses projections sur la structure de l'exercice 2016 et du premier semestre 2017 de la valeur CIF soumise aux droits d'accises à l'importation. Mais ces bonnes perspectives ne se reflètent pas sur la délivrance des plaques d'immatriculation par l'Hôtel des impôts. Pour l'exercice 2018, la Direction générale des impôts (DGI) compte en effet réaliser 3 497 124 390 FC sur les ventes des plaques d'immatriculation. L'effet escompté à travers l'arrêté du ministre des Finances n°002/CAB/MIN/FINANCES/2017 du 18 janvier 2017 portant majoration de la taxe relative à l'immatriculation des véhicules n'est guère perceptible dans les projections financières de la DGDA.

D'ailleurs, le gouvernement a recommandé le concours de la Police de circulation routière (PCR) dans le contrôle des véhicules faisant encore usage des anciennes plaques d'immatriculation. Selon le colonel Pierrot Mwana Mputu, porte-parole de la Police nationale congolaise (PNC), un

véhicule d'un officiel a été dernièrement mis en fourrière jusqu'à ce que le concerné se soit procuré une plaque minéralogique. Cependant, il sied également de préciser que les recettes de la DGI subissent l'impact de la circulaire ministérielle n° CAB/MIN/FINANCES/2017 du 12 avril 2017 portant répartition du produit de la vente des imprimés relatifs à l'immatriculation des véhicules entre le Trésor public et les partenaires associés à l'opération de production et de distribution des plaques minéralogiques. Il convient également de relever que les prévisions de la DGI reprennent uniquement celles relatives à l'immatriculation des automobiles dont la compétence revient clairement au pouvoir central.

INTÉGRATION BUDGÉTAIRE

Selon la loi de finances publiques (LOFIP), les provinces auraient dû transmettre leurs projets d'édits d'intégration budgétaire au pouvoir central, au plus tard le 20 avril, afin de permettre au gouvernement de déposer le projet de loi de consolidation du budget au plus tard le 31 mai. Hélas, rien n'est venu. Les trois régies financières traditionnelles (DGI, DGDA et DGRAD) sont, en effet, mises à rude épreuve dans leurs activités aux frontières par les nouvelles régies financières provinciales, particulièrement dans les parties Est et Sud du pays (Mahagi, Kasindi, Faradje… Whisky), par où entrent de nombreux véhicules.

Si des experts estiment que l'assouplissement du décret sur les importations de véhicules, fin mars 2017, a porté ses fruits, les prestataires publics qui ont milité pour son amendement, n'en ont pas suffisamment tiré profit… à moins qu'il ne s'agisse des intérêts égoïstes.

Pour mémoire, les agents des services portuaires à Boma, dont la DGDA, l'Office congolais de contrôle (OCC), l'Office de gestion du fret multimodal (OGEFREM) et de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP)) ont, dans un mémo adressé à Samy Badibanga Ntita alors Premier ministre, ont écrit que le décret de son prédécesseur, Augustin Matata Ponyo, interdisant l'importation de véhicules de plus de dix ans d'âge avait fini par plomber les activités d'import-export.

BF/LP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

Organisation à Matadi d'une campagne chirurgicale de becs de lièvre

La division provinciale de la santé (DPS) du Kongo Central va organiser, du 20 au 25 juin à Matadi, une campagne chirurgicale gratuite des personnes ayant des malformations congénitales du type fentes labiales et palatines ou becs de lièvre, appris l'ACP du Programme national de réadaptation à base communautaire (PNRBC). L'enregistrement des personnes se fait aux bureaux centraux des zones de santé de la province et à la division provinciale de santé, a indiqué la source. La prise en charge est gratuite et l'opération sera effectuée par l'ONG américaine Smile Train American qui mettra à contribution ses médecins chirurgiens, a-t-elle souligné. En outre, le médecin chef de zone de santé intérimaire de Nzanza à Matadi, Dr Ango Mpukuta, a lancé, jeudi 31 mai 2018 dans sa circonscription sanitaire à Mpozo, la campagne de distribution de masse de l'albendazole en sa 1ère phase 2018 pour lutter contre la filariose lymphatique. La cible de cette campagne reste les enfants âgés de 5 ans et plus et durera un mois à dater du 31 mai 2018. Au total, 9 zones de santé sont concernées par cette campagne sur les 31 zones que compte la province, notamment les zones de santé de Nzanza, Boma, Boma-Bungu, Muanda, Kitona, Vaku, Kizu, Tshela et Kwimba qui entrent dans la philosophie de lutte contre les maladies tropicales négligées.

La situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola en date du 30 mai 2018

Au total, 50 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont 37 confirmés, 13 probables et 0 suspect ; æ%3 tests négatifs, dont 1 à Wangata et 2 à Iboko ; 1 nouveau cas positif à Iboko ; aucun nouveau cas suspect. Aucun nouveau décès rapporté ce jour. Toutefois, après révision de la base de données, les décès de cas confirmés sont passés de 5 à 6 pour Bikoro et de 4 à 3 pour Iboko. Les analyses épidémiologiques ont permis d'identifier des contacts qui vivent dans les zones de santé voisines à Bikoro et Iboko. Ces contacts sont suivis et ont été conseillés de limiter leurs mouvements durant toute la période de suivi qui est de 21 jours. Depuis le lancement de la vaccination le 21 mai dernier, 682 personnes ont été vaccinées, dont 499 à Mbandaka, 113 à Bikoro et 70 à Iboko.

Une sélection de la Rédaction

Les évêques d'Afrique centrale échangent sur le plan opérationnel de l'ACEAC

Les évêques membres de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique centrale (ACEAC) se concertent pour s'approprier le cadre stratégique et le plan opérationnel de l'association.

Au nom de Mgr Smarag de Mbonyintege, évêque de Kabgayi (centre du Rwanda), Mgr Marcel Utembi, président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) et archevêque de Kisangani, a ouvert, le jeudi 31 mai 2018, l'atelier d'échanges sur le plan opérationnel de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique centrale (ACEAC). Ces assises de deux jours se tiennent au centre d'accueil de la Caritas Congo, à Kinshasa/Gombe. Une vingtaine de participants venus du Burundi, du Rwanda et de la RD Congo prennent part à ces assises. Ils représentent les commissions techniques de l'ACEAC (Caritas, Justice et Paix, Commission épiscopale des ressources naturelles, ISPR), son secrétariat exécutif et les partenaires qui appuient l'action socio-pastorale de l'Eglise dans cette zone (CRS, CAFOD, Caritas Allemagne, Caritas International Belgique, TROCAIRE, CORDAID, IFOD, …). La facilitation est assurée Mgr Pierre Cibambo, aumônier de Caritas Internationalis, et Mr Albert Mashika, secrétaire exécutif de Caritas Africa.

A l'ouverture des travaux, Mgr Marcel Utembi a présenté l'objectif de cet atelier en ces termes : « *permettre aux acteurs concernés de s'approprier le cadre stratégique et le plan opérationnel de l'ACEAC. Il vise aussi à déterminer les objectifs stratégiques et les actions prioritaires qui cadrent avec la mission de coordination et d'animation assignée au Secrétariat général de la Zone ACEAC*».

Mgr Utembi a également exprimé sa gratitude aux participants pour « le précieux travail réalisé, rendant ainsi effective la communion des églises de l'Afrique centrale ainsi que l'appui aux initiatives de la base dans le cadre du service de la charité, conformément à l'engagement pris par les évêques de l'Afrique et de ses iles adjacentes en septembre 2017 à Dakar ». Et d'ajouter : « *La région de Grands Lacs traverse une période de turbulences sociopolitiques. Et nos populations, désemparées, se croient abandonnées. Que par votre présence et vos actions, elles ressentent la sollicitude de l'Eglise et la miséricorde du Père céleste à leur endroit. J'adresse tous mes vœux ardents pour la réussite de vos échanges. Que les résultats qui en sortiront intéressent les évêques au plus haut point en vue de promouvoir la pastorale de la charité dans leurs diocèses respectifs* ».

Prenant la parole après la formulation des attentes des participants, Mgr Pierre Cibambo, aumônier ecclésiastique de Caritas Internationalis, a rappelé la mission assignée à l'Eglise par le Pape François : servir, accompagner et défendre les plus pauvres afin que les communautés les plus vulnérables soient en mesure de s'épanouir et de vivre dans la paix et la dignité.

5 AXES DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ACEAC

Le Secrétaire Général de l'ACEAC, Abbé Jean-Pierre Badidike, a ensuite présenté le plan stratégique et le plan opérationnel sous analyse. La plan stratégique de l'ACEAC porte sur 5 axes : partenariat et réseautage pour l'amélioration des conditions de vie des populations ; protection de l'environnement et bonne gestion des ressources naturelles ; développement institutionnel du secrétariat général de l'ACEAC ; promotion du dialogue interculturel, interethnique et interreligieux ; pastorale concertée et nouvelle évangélisation.

La première journée s'est poursuivie avec la présentation des secteurs techniques (Caritas, Justice et Paix, Pax Christi, CERN, ISPR), avant le travail en petits groupes suivie de synthèse sur la fonction de coordination du Secrétariat général et sa valeur.

La deuxième journée sera marquée par la présentation en plénière des résultats des travaux en groupes. Viendra ensuite l'élaboration d'une feuille de route et la synthèse de principaux résultats de l'atelier.

Caritas/ Info

La 71e assemblée mondiale de la santé s'achève sur de nouvelles orientations

L'assemblée mondiale de la santé qui vient de se tenir récemment a donné une nouvelle orientation à l'Organisation Mondiale de la Santé.

Dans son mot de clôture, Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, a déclaré que, désormais, tout ce que ferait l'OMS serait évalué par rapport aux cibles du «triple milliard» qui ont été approuvées lors des assises dans le cadre du nouveau plan stratégique quinquennal de l'Organisation. Ces cibles, à atteindre d'ici à 2023, sont les suivantes: 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle; 1 milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire; 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et de plus de bien-être. Le dernier jour de l'Assemblée, les délégués sont également parvenus à un accord sur la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, et sur le confinement des poliovirus.

NUTRITION

A l'unanimité, Les délégués ont renouvelé leur engagement à investir dans les politiques et les programmes d'amélioration de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, et à porter ces programmes à plus grande échelle. Les États membres ont également examiné les efforts déployés pour atteindre les cibles mondiales sur la nutrition et en ont conclu que les progrès avaient été lents et inégaux. Ils ont toutefois noté une légère progression dans la réduction du retard de croissance; en effet, le nombre d'enfants de moins de cinq ans présentant ce type de retard a été ramené de 169 millions en 2010 à 151 millions en 2017. L'OMS dirige une action mondiale pour améliorer la nutrition et notamment une initiative mondiale afin que tous les hôpitaux soient adaptés à l'accueil des nourrissons, pour porter à plus grande échelle la prévention de l'anémie chez l'adolescente et pour prévenir le surpoids chez l'enfant grâce à des conseils sur l'alimentation complémentaire. Un nouveau rapport sur l'application du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel a été présenté. Il montre que six pays supplémentaires ont adopté ou renforcé, en 2017, la législation visant à réglementer la commercialisation des substituts du lait maternel.

POLIOMYÉLITE

Alors que les niveaux de transmission du poliovirus sauvage sont plus faibles que jamais et que le monde est plus près que jamais d'être déclaré exempt de poliomyélite, les débats ont porté sur la façon de libérer durablement le monde de la poliomyélite. En mai 2018, seuls neuf cas dus au poliovirus sauvage avaient été notifiés dans deux pays seulement: l'Afghanistan et le Pakistan. Les délégués ont examiné les plans d'urgence pour interrompre la transmission des dernières souches de virus restantes.

Dans le cadre de la préparation pour un monde sans poliomyélite, les activités mondiales de confinement continuent à s'intensifier et les États membres ont adopté une résolution historique sur le confinement des poliovirus. Après l'éradication, les poliovirus continueront à être conservés dans un nombre limité d'établissements pour assurer des fonctions essentielles aux niveaux national et international telles que la production de vaccins antipoliomyélitiques ou la recherche.

Les États membres se sont massivement engagés à mettre en œuvre et à financer intégralement, à très court terme, toutes les stratégies visant à libérer durablement le monde de la poliomyélite.

OMS/LP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

Ngaliema : des installations hygiéniques divisent bailleur et locataires

Malgré des sommes mensuelles importantes que le bailleur récolte, il ne prend pas à cœur d'améliorer les conditions hygiéniques de la parcelle. Trop, c'est trop, les locataires voulaient en finir avec leur logeur.

Vanessa Iragi (Stagiaire/UPN)

Six locataires ont eu une dispute orageuse avec leur bailleur, le jeudi 31 mai dernier, sur l'avenue Nsanga, au quartier Mfinda, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa. A l'origine, il y a un problème de non-mise à disposition des installations sanitaires répondant aux normes.

Dans la parcelle vivent sept ménages obligés d'utiliser une toilette et une douche dépourvue de puits perdu. Le problème d'évacuation des eaux de ménage se pose avec acuité.

Interrogés, les locataires se sont exprimés sur la cause de la querelle : « *Après la lessive et la vaisselle, nous versons de l'eau dans la rue. Non seulement que cela nous expose à plusieurs maladies, mais nous rendons aussi la rue salle* ». Et d'ajouter *: « Nous nous lavons l'un après l'autre. Cela nous agace lorsque l'on sait que chacun à son emploi du temps et c'est chaque jour que nous vivons cette scène. Nous avons proposé à notre logeur d'ajouter une autre porte (toilette) mais nous constatons qu'il n'a pas pris en compte notre proposition. C'est vraiment dommage ».*

Un autre locataire de renchérir qu'il loue dans cette parcelle depuis trois ans. Depuis qu'il a dans cette parcelle, il a vu défiler quatre ménages sans que le bailleur n'ait songé à améliorer les conditions sanitaires alors que les locataires payent mensuellement leurs loyers. Nous vivons dans des conditions déplorables ».

Sans transition, il a ajouté que les locataires se sont étonnés de constater que le bailleur a le courage, en se réveillant, « de nous *nous interdire d'utiliser les toilettes sans s'y apporter de l'eau et de jeter de l'eau sur la voie publique ».*

« Comment allons-nous faire désormais ?», s'est-il interrogé qualifiant cette décision d'insensée du fait que le bailleur n'a pas construit un puits perdu pouvant recueillir les eaux de ménage.

Message à l'occasion de la commémoration de huit ans de la mort de Floribert et Fidèle

Cher Floribert Chebeya

Huit ans après, le mystère sur vo tre assassinat et la disparition de Fidèle Bazana reste entier. 1er juin 2010-1er juin 2018, huit ans jour pour jour que notre défenseur des droits de l'homme Floribert Chebeya et votre compagnon de lutte Fidèle Bazana vous avez été assassinés à Kinshasa, alors que vous étiez partis répondre à une invitation d'un chef de la Police de l'époque.

Le peuple congolais et des milliers d'orphelin militants des droits de l'homme s'interrogent toujours, Huit ans après votre assassinat, le mystère sur mort persiste et nos voix continuent de se lever pour exiger la lumière sur les circonstances réelles de votre disparition. Le procès organisé par les autorités congolaises laisse un goût inachevé.

Huit ans après votre disparition, me voilà privé de mon droit de venir participer à la cérémonie de la commémoration de votre mort simplement parce que j'ai voulu jouir de mes droits et libertés de m'exprimer sur ma propre dignité.

Qui pourra plaider pour nous encore, pauvres orphelins comme Floribert ? Difficile à répondre. La, où l'on protège les citoyens, c'est bien là que les soupçons pèsent que vous avez trouvé la mort. A qui irons-nous encore ? Par ce message, je viens encore renouveler mon engagement et foi dans votre combat pour lequel vous avez payé le prix de sacrifice suprême. La justice existe, même si celle des hommes semble être instrumentalisée, mais celle de Dieu nous consolera demain, j'y crois.

Floribert Chebeya

Sans crier à la vengeance, car elle appartient à Dieu, tôt ou tard comme les ténèbres et la lumière, quand s'installera le règne d'un Etat des droits dans notre pays, le règne de l'impunité nous dévoilera son mystère sur votre cruelle mort. Voilà pourquoi, ensemble nous devons nous mobiliser plus qu'avant pour hanter l'avènement d'un Etat réellement des droits, ainsi nous saurons quelle menace Floribert et Fidèle présentait pour mériter un tel sort.

Vive Floribert
Vive Fidèle
Plus jamais ceci dans notre pays
Merci

Fait à Kinshasa, le 1er juin 2018

Jonas Tshiombela
Coordonnateur de la NSCC

Haut-Katanga : cinq morts dans un accident de la circulation à Fungurume

Cinq personnes ont trouvé la mort et quatre autres blessées dans un accident de la circulation qui s'est produit mercredi 30 mai 2018 sur la route Likasi-Kolwezi au niveau de la localité de Fungurume dans la province du Haut-Katanga.

Quant au fait, l'accident s'est produit vers 19 heures locales. Des sources policières sur place rapportent que le véhicule accidenté, en provenance de Kolwezi, se rendait vers Likasi lorsqu'il a fait plusieurs tonneaux au niveau du village Kimilombe à environ 7 km de Fungurume-Centre.

A la suite du choc, cinq passagers sont décédés sur place. Les quatre passagers grièvement blessés dans l'accident ont été évacués d'urgence à l'hôpital général de référence de Fungurume. D'après la Police de circulation routière (PCR) de Fungurume, l'excès de vitesse serait à la base de cet accident. Le commandant de la PCR Fungurume qui s'est rendu sur le lieu de l'accident a déploré le fait que la plupart des conducteurs roulent à vive allure sur cet axe qui ne dispose pas de panneaux de signalisation.

C'est le deuxième accident enregistré sur cet axe routier en moins d'une semaine, rappelle-t-on. Le dernier est survenu le weekend dernier, faisant deux décès et plusieurs blessés.

Pour rappel, il faut noter que neuf personnes étaient mortes et plusieurs autres blessées lors d'un accident de la circulation survenu en 2018 au niveau de la barrière Kankanda sur la route Likasi-Kolwezi (Haut-Katanga). Selon les témoins, l'excès de vitesse aurait été la cause de ce drame.

Ils expliquent que le chauffeur d'un camion remorque roulait à vive allure. Il a voulu dépasser un mini- bus transportant les passagers à destination de Likasi. Arrivé à la hauteur de la barrière Kakanda, le camion remorque a percuté le bus. Tous les passagers ont été projetés du véhicule. Certains ont été écrasés par ce grand camion.

A bord de cette remorque, on a trouvé huit personnes faisant partie d'une famille des vacanciers ont succombé sur place.

Eu égard à cette situation dramatique, la population invite non seulement les chauffeurs de ladite province à bien conduire les passagers en respectant les codes de la routes, mais également à ne pas prendre d'alcool, du fait que ce dernier serait toujours à la base de plusieurs accidents.

RO

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

Ngaba : un mur s'écrase sur un enfant le jour de son anniversaire

Un enfant de 5 ans a été tué par l'écroulement d'un mur. Le drame s'est produit le mercredi 30 mai, au quartier Louis, dans la commune de Ngaba, à Kinshasa. Coïncidence troublante : cela s'est produit le jour de anniversaire de l'enfant.

Selon les témoins, l'enfant se cachait derrière le mur pour échapper à la punition de sa mère. Lorsque celle-ci l'a retrouvé et qu'elle voulait le faire sortir de sa cachette, le mur s'est écroulé subitement, n'ayant pas supporté le poids du corps de la mère qui s'y était appuyé. L'enfant est décédé sur le champ.

La bailleresse de la parcelle dont le mur s'est écroulé et le maçon qui l'a construit ont été mis aux arrêts. Ils été conduits au poste de police.

D'après certaines indiscrétions, la mauvaise qualité des briques utilisées pour ériger ce mur est à la base de son écroulement.

Annie Mwashilay B. (Stagiaire/UWB)

Kinshasa : un cadavre découvert sur la voie publique à N'Djili

Un corps sans vie d'une dame, gisant au sol, a été retrouvé le mercredi 30 mai, sur l'avenue Kitobola, au quartier 2, dans la commune de N'Djili, à Kinshasa. Les habitants de ce quartier ont fait la découverte macabre tôt le matin.

Selon les témoins, on n'a pas pu reconnaitre cette dame du fait qu'elle ne détenait aucune pièce d'identité sur elle. Et qu'ils ignoraient de quoi était elle morte. Son corps ne portait pas de blessure, encore moins des traces de violence, ont-ils constaté. Et d'ajouter « que c'est la deuxième fois qu'un cadavre d'un inconnu a été jeté dans le quartier par des inconnus ». La dernière découverte remonte à 2015.

« *La dame avait été tuée ailleurs et les auteurs de cet assassinat, pour masquer leur forfait, sont venus jeter son corps dans notre quartier* », a déclaré un père de famille qui a requis l'anonymat.

Les éléments de la Croix-Rouge ont acheminé la dépouille mortelle à la morgue de l'hôpital général de N'Djili.

Flore KUPENZA (Stagiaire/URKIM)

Le projet « Save the World » s'investit dans la promotion de l'entreprenariat des jeunes

Flore Kupenza (Stagiaire/URKIM)

Initié par un jeune activiste, le projet dénommé « Save the World » (STW) se propose de militer pour un développement intégral et durable qui garantit une vie digne à tous dans un Congo aux ressources humaines incommensurables. Le projet, qui se présente sous forme d'une organisation non gouvernementale et de développement (ONGD), promet de s'investir dans la promotion de l'auto-emploi des jeunes pour la relance du développement de la République démocratique du Congo.

Sa mission est de contribuer, tant soit peu à la résolution des problèmes multi sectoriels liés aux droits fondamentaux du peuple congolais.

« Save the World » rêve d'un Congo toujours vert où les populations jouissent de tous leurs droits fondamentaux et vivent dans un environnement socialement viable et économique rentable.

L'ONGD/ASBL STW s'appuie sur les expériences de terrain et les savoirs collectifs ainsi que sur les directives de ses partenaires et bénéficiaires pour apporter des solutions durables aux problèmes de développement les plus urgents du moment. Ses activités portent sur l'ensemble des questions de développement, notamment, l'environnement et ses corolaires, la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé, l'éducation, le chômage des jeunes.

Npm : des jeunes en atelier

La structure cherche à mener des actions avec éclat. Son approche est de considérer les problèmes de façon globale et s'appuyer sur toutes les ressources disponibles pour obtenir des résultats durables.

Elle intègre les capacités et outils de ses divers domaines de compétences pour lutter contre la dégradation de l'environnement, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le chômage des jeunes, la pauvreté et tous les problèmes qui freinent la croissance économique et réduisent la chance de ses bénéficiaires. L'ONGD milite pour que les voix des jeunes, des femmes, des peuples autochtones et autres groupes défavorisés (orphelins, personnes vivant avec handicap ou les personnes vivant avec les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH puissent se faire entendre et obtiennent gain de cause à leurs besoins.

Beni : les associations féminines exigent l'implication des Casques bleus dans le maintien de la paix

Edith Kimalinyota (Stagiaire/Bel Campus)

Les femmes issues de différentes associations féminines de la ville de Beni dans la province du Nord-Kivu ont organisé, mardi 29 mai, une marche à l'occasion du 70ème anniversaire des Casques bleus des Nations unies. Elles ont saisi l'occasion des manifestations prévues à cet effet pour exiger l'implication des Casques bleus dans le maintien de la paix sur l'ensemble du territoire de Beni.

Parmi les associations qui ont participé à cette marche, il faut signaler la ligue des femmes pour un Congo nouveau et la Solidarité féminine pour la paix et le développement Intégral (SOFEPADI), dont Brigitte Masika, membre de l'association, s'est exprimé en ces termes : « *Nous avons profité de cette journée pour exprimer ce que nous ressentons depuis si longtemps à chaque fois que nous perdons nos proches qui sont maltraités et décapités par ces monstres sans cœur! Nous nous moquons de cette fête ; nous voulons juste que les casques bleus mettent en œuvre leurs missions ici en République Démocratique du Congo. S'ils sont incapable de nous ramener la paix, ils n'ont qu'à retourner chez eux* ».

A noter que cette marche a eu comme point de départ le rond-point du 30 Juin sur le boulevard Nyamwisi pour chuter devant la base de la Monusco à Boikene, où ces femmes ont déposé un mémorandum dans lequel elles sollicitent l'implication des Casques bleus dans le maintien de la paix à Beni ; une ville qui est menacée depuis plus de 10 ans par les rebelles ADF NALU. C'est aux alentours de midi que la marche a finalement pris fin.

LE MYSTÈRE DE BENI

Qui sont les tueurs de Beni ? C'est une question lancinante en RDC. Dans ce territoire du Nord-Kivu, entre 2014 et 2016, des massacres de masse ont été perpétrés contre des civils. Jusqu'à ce jour, des civils continuent à tomber sous les menaces d'un ennemi qui reste encore un mystère.

Le gouvernement congolais et l'ONU ont souvent répété que ces massacres avaient été perpétrés par les ADF, des rebelles islamistes ougandais réfugiés au Congo depuis les années 90. Un nouveau rapport du groupe d'études sur le Congo (GEC), qui dépend de l'Université de New York, a tenté, en mars dernier, de faire la lumière sur ce drame en nommant des acteurs et surtout en essayant de déterminer leurs motivations. Ce rapport est basé sur 249 entretiens effectués entre 2015 et 2017, des victimes, des témoins et même des auteurs de ces massacres.

Pour le Groupe d'études sur le Congo (GEC), il ne faut pas s'intéresser qu'aux années 2014, 2015 et 2016 pour comprendre le drame de Beni, puisque les tueries, bien que plus limitées, ont commencé dès 2013 dans un contexte bien particulier, celui de la rébellion du M23. Dans le territoire de Beni, selon ce rapport, des groupes armés auraient voulu créer une nouvelle rébellion et gagner en autonomie vis-à-vis de Kinshasa.

Au premier chef, d'anciens leaders de l'APC, la branche armée d'une des rébellions de l'Est, celle dirigée par Mbusa Nyamwisi. Mais le GEC dit ne pas avoir pu lier l'ex-ministre des Affaires étrangères aux tueurs de Beni. Les ADF, eux, ont participé pour des raisons de survie, comme des chefs locaux le plus souvent issus de minorités qui s'estimaient défavorisées. De son côté, le M23 en aurait juste profité pour recruter, a semblée relever le GEC.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

Les impôts ennemis des plus pauvres !

L'impôt fait partie de l'histoire de l'humanité depuis des millénaires. Il y a des traces qui remontent jusqu'aux fermiers de l'Egypte ancienne abandonnant une partie de leurs récoltes et des paysans devant offrir une partie de leur travail librement au pharaon.

Au cours des siècles suivants, la fiscalité est devenue monnaie courante dans les sociétés mondiales, mais, au fil du temps, les dirigeants ont appris qu'il y avait des limites à la volonté des gens de s'y conformer. La révolution française a été alimentée par une révolte contre les taxes onéreuses. La politique fiscale britannique envers ses colonies a aidé à initier la révolution américaine et l'émergence des Etats-Unis. En 1789, Benjamin Franklin a écrit *« En ce monde rien n'est certain, à part la mort et les impôts »*.

QUELLE POLITIQUE FISCALE ?

Les systèmes fiscaux modernes ont radicalement changé depuis l'Antiquité, mais il n'y a pas de normes internationales uniformes. Les charges fiscales et la complexité des codes fiscaux varient considérablement d'un pays à l'autre. Au Brésil, les impôts sont élevés et complexes ; à Singapour, ils sont bas et le système est plus simple. De nombreux États (y compris l'Afrique du Sud) offrent maintenant des systèmes électroniques pour le dépôt des déclarations de revenus et le paiement des taxes. La technologie moderne permet aux gouvernements d'être plus efficaces et transparents, mais il appartient toujours aux législateurs de créer un cadre fiscal stable, prévisible et efficace.

En Afrique, l'île Maurice offre le meilleur cadre fiscal. Cela a favorisé la croissance d'une économie stable et diversifiée. Le code des impôts aux Seychelles, au Botswana et en Afrique du Sud a également permis un certain succès économique, mais il y a encore beaucoup de progrès à faire. La baisse des impôts est une incitation évidente pour les entreprises, mais un code fiscal simplifié encourage également les investissements en réduisant les coûts de transactions, en facilitant la conformité administrative et en créant une plus grande transparence. Malheureusement, l'Afrique du Sud emprunte actuellement la mauvaise voie en augmentant les dépenses gouvernementales, les impôts et en ajoutant des couches de complexité bureaucratique.

COMPLIQUER AU LIEU DE SIMPLIFIER

Le PIB par habitant de l'Afrique du Sud est à la traîne par rapport aux Seychelles, à l'île Maurice et au Botswana, et les récents changements apportés à notre système fiscal ne vont pas nous aider à rattraper ce retard. Selon le rapport PWC 2018, le respect du code fiscal sud-africain prend plus de temps que dans les trois autres pays. La décision du gouvernement d'augmenter la TVA à 15%, d'augmenter les taxes sur les carburants de 0,52 rands et d'introduire une taxe sur le sucre, autant de mesures contraires au bon sens. Le gouvernement augmente à la fois le niveau et la complexité de la fiscalité alors qu'il devrait s'efforcer de faire le contraire.

L'IMPÔT TOUCHE SURTOUT LES PLUS FAIBLES

L'expansion des dépenses gouvernementales sous la direction de Zuma a augmenté la dette publique à plus de 50% du PIB, faisant pression sur l'Etat pour trouver d'autres sources de revenus. Augmenter la TVA et les taxes sur les carburants est une option attrayante pour les politiciens car elle taxe tous les Sud-Africains et est capable de générer d'énormes revenus. L'augmentation de 1% devrait coûter 22,9 milliards de rands aux contribuables sud-africains. Bien que le budget national ait annoncé des tentatives de réduire le train de vie de l'Etat et alléger le déficit budgétaire, les taxes globales continuent d'augmenter de plus de 10 milliards de rands. Cela ne réduira pas le déficit. Comme l'a souligné l'économiste Milton Friedman: *« Vous ne pouvez pas réduire le déficit en augmentant les impôts. Augmenter les taxes ne fait qu'augmenter les dépenses, laissant le déficit au niveau le plus élevé que le public puisse supporter. La règle politique numéro un à respecter, est que le gouvernement dépense ce que le gouvernement reçoit, plus autant qu'il peut tirer de ces recettes »*.

Ce que les taxes vont engendrer, c'est plus de pauvreté. Une TVA de 15% augmentera le coût de la vie pour tous les Sud-Africains. Les taxes sur le carburant augmenteront les coûts de transport. Les ménages à faible revenu en Afrique du Sud consacrent une plus grande part de leurs revenus au transport que la classe moyenne et les riches. Les coûts de transport (à destination et en provenance des centres de travail ou des centres-villes) ont été exacerbés par la séparation des cantons dans le cadre de la planification de l'apartheid. Une taxe sur le sucre est également pénalisante, les aliments et les boissons représentent une proportion relativement plus élevée des dépenses dans les ménages pauvres que dans celles des ménages riches.

Les changements fiscaux ont un triple effet sur les ménages à faible revenu et aggravent l'inégalité des revenus dans un pays où ce problème est déjà alarmant. Le gouvernement devrait encourager un environnement économique stable plutôt que d'essayer d'augmenter les dépenses, les impôts et la dette publique, afin de permettre à l'Afrique du Sud de rattraper son retard en termes de croissance par rapport aux vedettes africaines. L'histoire a montré que les personnes éprouvant des difficultés ne seront pas disposées à donner une part croissante des revenus à un Etat cupide. Alors, apprenons de l'histoire et de nos voisins et créons un système fiscal simplifié qui soit favorable au progrès de notre société et de notre économie.

Luke Muller économiste indépendant. Article initialement publié en anglais par la Free Market Foundation – Traduction en français réalisée par Libre Afrique – Le 25 avril 2018.

Réduire le chômage grâce à l'impôt unique

Face à la baisse des revenus, à l'endettement croissant et à une conjoncture économique défavorable, le gouvernement pourrait être tenté d'augmenter les impôts, en particulier ceux des citoyens les plus riches d'Afrique du Sud. Pourtant, la priorité serait de réduire les dépenses de l'Etat alors que l'augmentation des taxes devrait être évitée à tout prix.

TOUJOURS PLUS D'IMPÔTS ?

Par essence, une réforme fiscale part du principe que tout nouveau système fiscal doit générer autant ou plus de recettes que celui qu'il doit remplacer. Mais, comme l'a si bien dit Winston Churchill, *« Lorsqu'une nation tente de prospérer par l'impôt, c'est comme un homme dans un grand seau qui essaie de se soulever par la poignée»*. Malheureusement pour les Sud-Africains, les dépenses publiques ont plus que doublé en termes relatifs, passant de moins de 10% du PIB en 1960 à plus de 20% à la fin de 2016.

Contrairement à l'idée selon laquelle l'Etat devrait jouer un plus grand rôle dans l'économie, l'histoire a démontré à maintes reprises que les économies qui permettent à leurs citoyens entrepreneurs et travailleurs de mieux utiliser leurs capacités et compétences et d'être mieux rémunérés en retour, sont celles qui croissent et prospèrent plus vite. Ainsi, contrairement aux idées reçues, pour améliorer ses finances, un gouvernement devrait plutôt chercher à réduire l'impôt, et pour ce faire, il est impératif qu'il accorde une attention particulière à la réduction des dépenses publiques.

Le meilleur moyen de stimuler la croissance est de permettre aux gens de travailler, d'épargner et d'investir. Malheureusement, les politiques d'emploi dans ce pays découragent l'embauche de travailleurs peu qualifiés et non qualifiés. Des taux d'imposition marginaux élevés et d'autres taxes pernicieuses découragent l'épargne et l'investissement. Lorsque nous combinons toutes les taxes, nombre de sud-africains arrivent à payer plus de 50% de leurs revenus annuels. Typiquement, ce sont les gens qui pourraient investir dans l'économie et ainsi créer de nouveaux emplois. Soulignons que pour payer tous leurs impôts, ces gens doivent travailler pour le gouvernement six mois par an.

INCITER OU ÉCRASER ?

Le regretté économiste lauréat du prix Nobel, Milton Friedman, a proposé, au début des années 1960, un système d'imposition uniforme visant à simplifier la collecte des recettes fiscales et à encourager les gens à travailler, à épargner et à investir. Partant du principe qu'un individu réagit aux incitations et cherche toujours à défendre ses intérêts, il développait l'idée que les impôts très progressifs incitent à trouver des échappatoires fiscales pour réduire les impôts à payer par le biais de l'optimisation fiscale ou par des solutions illégales.

Ainsi, un impôt à taux unique, par opposition à un système fiscal progressif, est un régime dans lequel le rapport de l'impôt au revenu imposable est le même pour tous les niveaux de revenu. Il remplace les diverses fourchettes d'imposition qui figurent dans un régime fiscal progressif par un taux unique. Un véritable impôt unique ne prévoit aucune exemption et ne prévoit aucune dispense spéciale pour les personnes à faible revenu. Cependant, pour des raisons humanitaires et pratiques, il n'y a aucun mérite à taxer les pauvres. Les raisons de compassion sont évidentes mais il y a aussi une raison pratique car en dessous d'un certain niveau de revenu, les coûts de collecte des impôts dépassent le montant perçu. Un seuil doit donc être fixé pour exempter les personnes à faible revenu.

L'IMPÔT À TAUX UNIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Considérons, par exemple, que le seuil d'exonération se situe à un revenu de 75 000 rands par an et que le taux d'imposition soit de 15%. Une personne gagnant 75 000 rands ne paierait pas d'impôt, alors qu'une personne gagnant 100 000 rands paierait 3 750 rands (soit 3,75%). Une personne qui gagne 5 millions de rands par an paierait 738 750 rands (soit 14,78%) d'impôt. Ainsi, un impôt faible et uniforme serait équitable, élargirait l'assiette fiscale, inciterait à investir, rendrait l'évasion fiscale plus difficile et moins lucrative, accroîtrait la croissance économique, augmenterait l'investissement local en encourageant la formation de capital et créerait de nouveaux emplois en augmentant les salaires réels et les incitations à travailler. Cela encouragerait également les contribuables à être plus honnêtes et permettrait d'attirer davantage d'investissements étrangers.

Quand on augmente les taux d'imposition, il est très difficile de les réduire plus tard. Il serait donc préférable que le ministre des Finances opte pour la réduction des dépenses gouvernementales plutôt que d'augmenter l'impôt. Ce choix allègerait le fardeau supporté par les Sud-Africains. L'impôt à taux unique est une réforme relativement simple à mettre en œuvre qui devraient recevoir l'approbation de tous les milieux: les entreprises, les travailleurs, la société civile et, surtout, les citoyens sud-africains. Il est temps pour les dirigeants sud-africains de se rendre compte que le rôle du gouvernement est de poursuivre des politiques qui favorisent la croissance économique et non pas d'empêcher les gens de travailler en appliquant des politiques destructrices d'emplois.

Jason Urbach, analyste pour The Free Market Foundation. Article initialement publié en anglais par la Free Market Foundation – Traduction réalisée Libre Afrique – Le 4 mai 2018.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

Angola: Joao Lourenço quitte la France avec plus de 1,16 milliard $ d'accords d'investissement en poche

L'Angola bénéficiera d'un portefeuille d'investissements de plus de 1,16 milliard $, a annoncé ce mercredi, l'agence de presse angolaise, Angop. Selon les informations relayées par le média, ce montant obtenu de plusieurs partenaires économiques, à l'issue de la visite du président angolais dans l'Hexagone, devrait être investi dans plusieurs secteurs tels que l'agriculture, le commerce, le pétrole, et la formation. Ainsi, 116,6 millions $ devraient être accordés par l'Agence française de développement (AFD) pour appuyer le secteur agro-commercial angolais. Une ligne de crédit de 583,1 millions $ devrait également être accordée au pays par le Crédit Agricole, pour financer la mise en œuvre de plusieurs projets. Hormis cela, les autorités ont également annoncé un accord avec l'opérateur Total pour l'exploration et la distribution de produits pétroliers, ainsi que l'octroi de 50 bourses d'études à de jeunes angolais désirant poursuivre des formations dans le secteur des hydrocarbures. Ces nouveaux accords viennent s'ajouter à la série de financements que le président Joao Lourenço (photo) a entrepris de mobiliser depuis le début de son mandat, afin de financer son plan national de développement.

Kenya : le gouvernement veut augmenter les taxes pour financer le «Big four agenda» du président Kenyatta

Le Kenya pourrait bientôt revoir à la hausse son taux d'imposition, afin de financer le « Big four agenda » du président Uhuru Kenyatta (photo), a indiqué ce jeudi l'agence de presse Bloomberg. Selon les informations relayées par le média, la nouvelle règlementation devrait viser l'impôt sur le revenu dont le taux sera relevé, ainsi que l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le capital. Ce dernier devrait passer de 5 à 20%, tandis que les entreprises réalisant plus de 4,9 millions $ de bénéfice annuel se verront appliquer un taux d'imposition de 35% sur leur revenu. De plus, les exonérations fiscales applicables dans les zones économiques spéciales devraient être supprimées ainsi que celles applicables dans les zones franches. Si plusieurs analystes économiques estiment que cette mesure risque de porter un coût aux investissements dans le pays, le gouvernement central pense au contraire que cette mesure aura un effet totalement contraire.

Une sélection de la rédaction

Avec plus 1 000 milliards de Fcfa d'échanges en 2017, la Chine reste le 1er partenaire commercial du Gabon

L'empire du Milieu consolide sa place de leader des partenaires commerciaux du Gabon sur les cinq dernières années. La Chine, selon le ministère de l'Economie, est demeurée au premier rang des partenaires économiques du pays avec un volume d'échanges de 1 024,7 milliards Fcfa en 2017 contre 747,1 milliards Fcfa en 2016.

Elle est suivie de la France avec 458,8 milliards Fcfa, de la Belgique, 224,6 milliards Fcfa, Trinidad et Tobago, 210,4 milliards Fcfa, et de l'Australie, 192,8 milliards Fcfa.

Pour ce qui est de la balance commerciale entre la Chine et le Gabon, elle a affiché un excédent de 762,2 milliards Fcfa, en raison de la hausse des ventes de pétrole qui ont représenté 739,2 milliards Fcfa en 2017 contre 433,3 milliards Fcfa en 2016.

A l'actif de ces performances qui progressent de 277,6 milliards Fcfa, il y a également le commerce du minerai de manganèse qui s'est établi à 47,5 milliards Fcfa contre 26,6 milliards Fcfa en 2016. Ce qui représente une progression de plus de 20 milliards Fcfa sur un an.

Quant aux ventes de bois et ouvrages, l'on observe une stagnation à 100,3 milliards Fcfa contre 100,5 milliards Fcfa en 2016. La Chine, dans les échanges du Gabon avec ses partenaires, représente aujourd'hui 35% de parts de marché, tandis que les parts de la France s'érodent de 20%.

Par continent, la tendance observée sur les trois dernières années se confirme avec l'Asie qui a été le premier client des produits gabonais avec 54,2% des parts. Une évolution due principalement aux commandes de la Chine, de la Malaisie et de l'Indonésie, «en liaison essentiellement avec les ventes du pétrole brut et les bois sciés et ouvrages du Gabon à destination de ce continent».

L'Europe avec 23,9% des parts, l'Amérique, 10,3% des parts, et de l'Océanie, 7,5% des parts viennent loin derrière le continent asiatique.

L'Afrique occupe pour l'instant la dernière place, malgré une augmentation de ses importations sur la même période.

Agence Ecofin

La Société civile du Burkina en lutte contre les OGM

Le collectif citoyen pour l'agro-écologie organise ce 2 juin une marche de protestation contre les OGM, les organismes génétiquement modifiés. Le Burkina Faso a renoncé en 2016 au coton transgénique, mais pour autant la recherche se poursuit sur d'autres produits. Le ministère de l'Environnement assure que rien ne se fera en la matière sans l'approbation de l'Agence nationale de biosécurité.

Il y a deux ans, le Burkina Faso renonçait au coton transgénique mais les OGM n'ont pas pour autant disparu du paysage.
AFP/ISSOUF SANOGO

Trois ans après la marche contre la firme Monsanto, leader mondial des OGM, le collectif citoyen pour l'agro-écologie ,qui regroupe une quarantaine d'organisations paysannes et de la société civile, récidive. « *Cette marche, c'est pour interpeller les autorités politiques du pays contre les velléités de retour des OGM au Burkina Faso.* »

Ali Tapsoba est le porte-parole du collectif. Il y a deux ans, le Burkina Faso renonçait au coton transgénique mais les OGM n'ont pas pour autant disparu du paysage. Des laboratoires continuent de mener des recherches notamment sur le niébé, haricot très prisé des Burkinabè.

Ali Tapsoba : « *Il se trouve que c'est un groupe de recherche burkinabè, ghanéen et nigérian qui est en train d'effectuer ces recherches en milieu confiné. Ce groupe veut tester en milieu ouvert ces prochaines années. Vous savez, si cela venait à arriver, nous risquerions d'être une des rares fois les populations qui consomment directement les produits génétiquement modifiés au niveau du monde.* »

Batiou Bassière, le ministre de l'Environnement du Burkina Faso se veut rassurant. Rien ne se fera sans contrôle.

« *Dans la question de principe, le Burkina Faso n'est pas contre les OGM mais a mis en place une agence nationale de biosécurité qui avant toute introduction de substance, doit faire une analyse de sécurité préalable pour évaluer les conséquences aussi bien sur la biodiversité que sur l'impact pour les consommateurs.* »

Autre motif d'inquiétude, le projet de règlement sur la biotechnologie en préparation au sein de la CEDEAO. Les ONG appellent à une mobilisation panafricaine. Ali Tapsoba : « *Nous sommes en train de mettre en place un front africain pour la souveraineté alimentaire qui va mutualiser les luttes au niveau de toute l'Afrique pour empêcher que ce projet de règlement de voir le jour.* »

Là encore le ministre de l'Environnement se veut rassurant.

Batiou Bassière : « *Chaque pays a sa vision et nous pensons que dans la démarche de notre gouvernement, il s'agit de protéger l'environnement et les consommateurs.* »

Dernier motif de colère pour la Société civile, le projet de lâcher dans la nature des moustiques génétiquement modifiés pour lutter contre le paludisme. Aucune décision n'est encore arrêtée, rappelle le gouvernement.

RFI/LP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

L'Egypte ouvre exceptionnellement sa frontière avec Gaza pour le ramadan

C'est une mesure exceptionnelle prise par l'Egypte pour soulager la bande de Gaza. Le Caire a décidé de maintenir ouvert sa frontière avec l'enclave palestinienne pendant toute la durée du mois de Ramadan.

Cela faisait cinq ans que ce poste frontière n'avait pas été ouvert aussi longtemps. C'est une véritable bouffée d'oxygène pour des Gazaouis qui, en raison du blocus israélien, n'ont pas d'autre porte de sortie. Mais malgré tout, quitter la bande de Gaza reste compliqué.

Dans l'unique salle du terminal de Rafah, Fatma Al Daghma attend d'être autorisée à monter dans un bus traversant la frontière. Cette femme de 55 ans a, d'après elle, été prévenue la veille qu'elle pouvait partir.

« J'étais au-delà du numéro 16 000 dans la liste d'attente. Ils m'ont dit qu'ils m'appelleraient lorsque ce serait mon tour. J'ai attendu deux ans, jusqu'à aujourd'hui », affirme-t-il.

La liste d'attente pour sortir de la bande de Gaza a compté jusqu'à 28 000 noms. Des malades en quête de traitement, des jeunes qui ont obtenu une place dans une université étrangère ou, comme Walid Al Madhoun, qui veulent chercher du travail hors d'un territoire où le taux de chômage atteint 50%. Ce développeur informatique de 24 ans rêve de partir pour ne jamais revenir. Quand il a appris l'ouverture de Rafah pendant un mois complet, c'était pour lui inespéré. *« J'étais très heureux, je voulais venir tout de suite, explique le jeune homme. Je m'étais inscrit en ligne sur la liste des départs il y a trois semaines, avant le début du mois de Ramadan »*.

Pendant plusieurs mois, Walid Al Madhoun a préparé son départ, obtenant un visa pour les Emirats arabes unis. Quand son nom est apparu dans la liste de ceux autorisés à partir, il a crû que son rêve allait enfin se réaliser. Mais les Egyptiens l'ont refoulé, prétextant un imbroglio administratif. Le jeune homme est rentré à Gaza, se demandant s'il pourra véritablement un jour quitter l'enclave.

RFI

Communiqué nécrologique

Lubamba Kingolo Pitshou, dépositaire du journal Le Potentiel, a la profonde douleur d'annoncer à ses parents, amis et connaissances le décès de son épouse

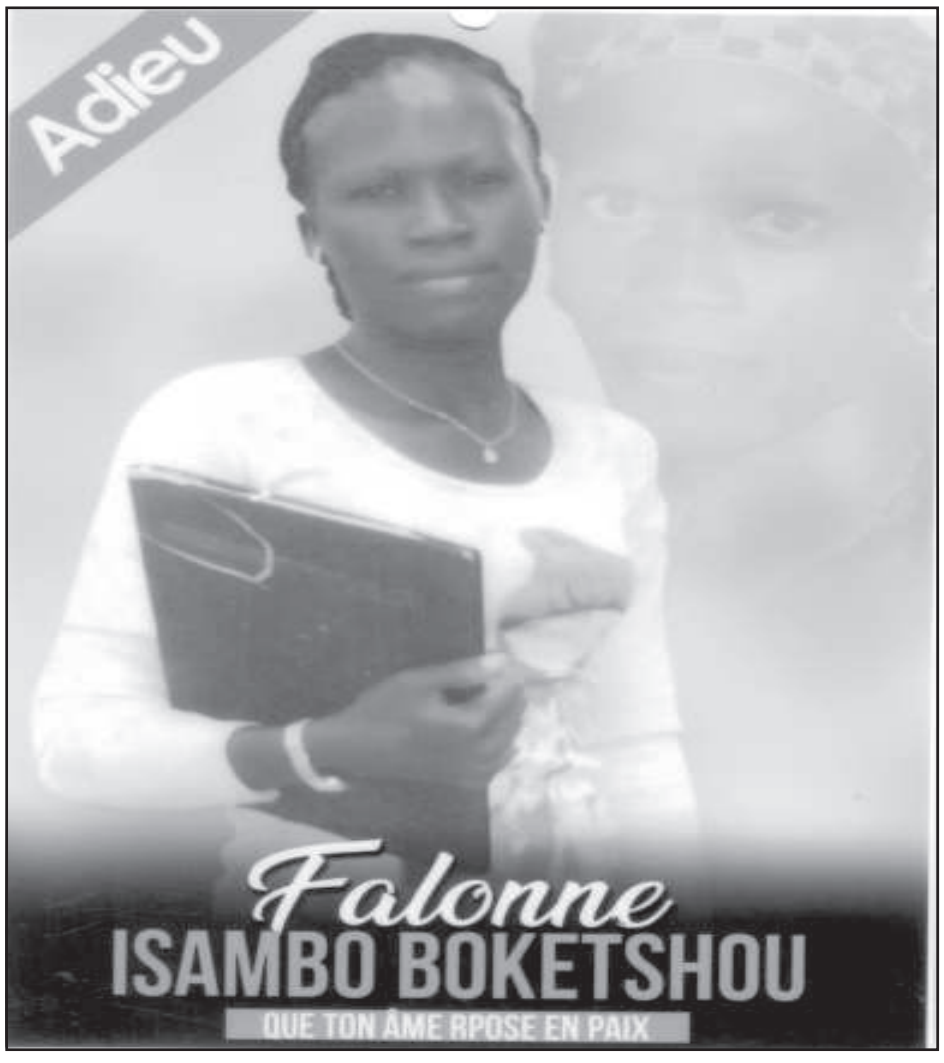

ISAMBO BOKETSU Falonne

survenu le samedi 26 mai 2018 des suites d'une longue maladie.

La levée du corps de la morgue de la Clinique Bondeko est prévue ce samedi 2 juin 2018, suivie de son exposition sur l'avenue Ezo (terrain Ezo), quartier Yolo Sud, dans la commune de Kalamu, à Kinshasa (référence arrêt Marché).

L'inhumation interviendra le dimanche 3 juin 2018 au cimetière de Kinkole.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

Relance des pourparlers entres les deux Corée

Les relations entre la Corée du Nord et son voisin du Sud, tendues depuis plusieurs décennies, s'améliorent au fil des jours, en témoigne la reprise des pourparlers entre les deux frères ennemis, sans doute pour une réunification pacifique souhaitée et recherchée par Séoul depuis l'arrivée au pouvoir du président Moon Jae-in.

Matshi / Reuters

Le train de la réunification pacifique de deux Corée, qui a pris son départ peu avant la tenue des Jeux Olympiques d'hiver en Corée du Sud en février dernier sous l'impulsion du président Moon, semble cette fois-ci bien parti et pour de bon.

En effet, la Corée du Nord et la Corée du Sud ont convenu vendredi de se retrouver à deux reprises au mois de juin pour des discussions sur les questions militaires et les réunions des familles séparées par la guerre de 1950-53.

La décision a été annoncée dans un communiqué commun publié à l'issue d'une réunion de haut niveau dans le village de Panmunjom, dans la zone démilitarisée séparant les deux pays.

Pyongyang avait annulé le mois dernier une réunion programmée avec le Sud pour protester contre des manœuvres organisées par la Corée du Sud et les Etats-Unis dans la région.

Mais le processus de rapprochement entre les deux Corée a été relancé samedi dernier par le président sud-coréen Moon Jae-in et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, qui se sont rencontrés pour la deuxième fois en quelques semaines après leur sommet du 27 avril.

Parallèlement, la Corée du Nord multiplie les contacts avec les Etats-Unis pour tenter d'organiser un sommet entre Kim et Donald Trump le 12 juin à Singapour.

Kim Yong-chol, un proche conseiller de Kim Jong-un qui s'est entretenu mercredi et jeudi à New York avec le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, devait se rendre ce vendredi à la Maison Blanche pour remettre au président américain une lettre du dirigeant nord-coréen.

Les discussions intercoréennes de vendredi ont réuni le ministre sud-coréen de l'Unification Cho Myoung-gyon et le président de la commission nord-coréenne pour la réunification pacifique du pays, Ri Son-gwon.

Elles avaient été annoncées lors du sommet du 27 avril, à l'issue duquel Kim Jong-un et Moon Jae-in ont promis d'œuvrer à la dénucléarisation de la péninsule et à la conclusion d'un traité de paix.

Ministre de l'Unification de Corée du sud Cho Myoung-gyon et son homologue de Corée du Nord Ri Son Gwon.

A PAS DE TORTUE

Malgré la détermination des uns et des autres, il y a encore un relent de méfiance. C'est ainsi qu'il faut noter que les pourparlers militaires auront lieu le 14 juin dans la partie nord de Panmunjom, une autre réunion sur les échanges sportifs est programmée le 18 juin dans la partie sud.

Quant aux discussions sur le dossier délicat des réunions de familles séparées, elles se tiendront le 22 juin dans la zone touristique spéciale du mont Kumgang, en Corée du Nord.

Dans leur communiqué, les deux Corée annoncent également s'être entendues sur l'ouverture d'un bureau de liaison dans la ville frontalière de Kaesong, en Corée du Nord, où les deux pays exploitaient conjointement un parc industriel jusqu'à sa fermeture lors d'une crise en 2016.

Durant leur entretien, Ri Son-gwon a reproché à Cho Myoung-gyon d'avoir créé *« une grave situation »* qui a conduit Pyongyang à annuler une réunion le mois dernier.

Ri n'a pas donné de détails mais Pyongyang s'est offusqué que Séoul autorise un ancien diplomate nord-coréen en Grande-Bretagne, Thae Yong-ho, qui a fait défection au sud en 2016, à faire la promotion de son livre au Parlement, ouvrage dans lequel il dépeint Kim Jong-un comme un être *« impatient, impulsif et violent ».*

Le Nord réclame également le rapatriement de dizaines d'employés de restaurant nord-coréens arrivés en Corée du Sud via la Chine il y a deux ans. Pyongyang déclare qu'ils ont été enlevés, Séoul assure qu'ils sont venus librement.

Sans aucune autre précision, Ri a également mentionné *« un problème très grave »* qui constitue une *« source de méfiance »* pour la Corée du Nord. Cette question déterminera *« si le climat est à la réconciliation et la coopération, ou à la méfiance et la confrontation »,* a-t-il dit.

La Corée du Nord a proposé qu'une commémoration intercoréenne soit organisée pour célébrer l'anniversaire du sommet intercoréen historique de 2000 qui avait réuni le dirigeant nord-coréen Kim Jong-il, père de Kim Jong-un, et le président sud-coréen Kim Dae-jung.

Mais Cho a décliné l'invitation, en évoquant des problèmes de calendrier et de logistique.

« Il y avait des choses en commun et également des différences entre les deux parties jusqu'à ce que nous adoptions le communiqué commun » a résumé Ri, sans en dire davantage.

Espagne : Rajoy déchu remplacé par Pedro Sanchez

Le conservateur Mariano Rajoy, président du gouvernement espagnol depuis 2011, cède sa place au socialiste Pedro Sanchez, après l'adoption ce vendredi 1er juin d'une motion de censure votée par une majorité de 180 députés sur 305. Mariano Rajoy paye pour son parti, le Parti populaire, impliqué dans un scandale de corruption.

Les indépendantistes catalans jubilent, malgré que certains de leurs leaders restent encore entre les quatre murs et le fonctionnement de leur gouvernement bloqué.

Benoît Pellistrandi, historien et spécialiste de l'Espagne contemporaine, explique sur franceinfo la «difficulté de gouverner» dans laquelle se trouve à présent le successeur de Rajoy, qui «ne dispose que de 84 députés sur une chambre qui en compte 350.»

«Pedro Sanchez arrive au pouvoir avec des contradictions politiques majeures», ajoute-t-il, car sur la question du budget, à titre d'exemple, le nouveau chef du gouvernement «a annoncé qu'il mettrait celui de Mariano Rajoy en œuvre afin d'assurer les votes décisifs des députés nationalistes basques, qui l'avaient voté la semaine précédente», alors que le parti socialiste l'avait pourtant «absolument condamné.»

Le chef du gouvernement espagnol a reconnu vendredi sa défaite face à la motion de censure socialiste adoptée par les députés/Reuter

Le nouveau président du gouvernement espagnol va à présent faire face à ce qui était «le grand argument de Mariano Rajoy», précise Benoît Pellistrandi, à savoir l'impopularité du PS, «qui a obtenu en 2016, les plus mauvais résultats de l'histoire du parti depuis 1977».

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT TRÈS FRAGILE

«Les deux grands partis qui, jusqu'à présent, ont fait vivre la démocratie espagnole», l'un extrêmement «affaibli» et l'autre «traumatisé par la perte de pouvoir dans des conditions auxquelles il ne s'attendait pas», ajoute-t-il, «se retrouvent en réalité alliés pour retarder au maximum les élections».

Le président déchu tentera alors «de devenir chef de l'opposition, condamner la manière dont le PS est arrivé au pouvoir, pour essayer de mettre fin à l'exode des électeurs du Parti populaire vers le parti centriste», conclut l'historien.

Reuters

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

Division I : TP Mazembe – SE Lupopo au programme

Victorieux face respectivement à Dragons et Bazano, TP Mazembe et SE Lupopo s'affrontent, ce dimanche 3 juin à Lubumbashi. Une victoire des Corbeaux permettra au cher à Moïse Katumbi de totaliser 31 points.

Armel Langanda

Le derby lushois entre le TP Mazembe et le Saint Eloi Lupopo est attendu ce dimanche 3 juin au stade Frédéric Kibassa. Les deux clubs s'affrontent pour le compte de la 12è journée des play-offs de la 23ème édition de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Ces clubs lushois sortent d'une victoire chacune. Le TP Mazembe a battu, le jeudi 31 mai dernier, la formation de l'AS Dragons-Bilima au stade des Martyrs de la Pentecôte, à Kinshasa, sur la marque de 1-0. L'unique but de la partie a été obtenu par Glody Linkonza.

Les Cheminots, pour leur part, sont venus à bout de la Jeunesse Groupe Bazano sur le score de 2-0, à Lubumbashi. Les buts des Cheminots ont été réussis par Kanku à la 57è minute et Exaucé Muanga à la 67è minute. Cette victoire qui a remonté un tout petit peu le moral des Cheminots, a près avoir accumulé deux défaites successives : l'une contre DCMP à domicile et l'autre contre V. Club, à Kinshasa.

Le choc entre les deux formations lushoises a un enjeu considérable, surtout pour les hommes de Pamphile Mihayo. Le TP Mazembe, qui compte 28 points au classement partiel, veut à tout prix gagner pour prendre une avancée considérable sur Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, son poursuivant direct au classement.

SE Lupopo, de son côté, se bat pour mieux se positionner au niveau du classement partiel. Il occupe actuellement la cinquième place avec 19 points. Les Cheminots ont intérêt à bien négocier cette rencontre pour rester en course. Visiblement, la bataille entre les deux géants du football katangais reste ardue.

Initialement prévu au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi le vendredi 1er juin, le match Sanga Balende – FC Mont Bleu n'a pas eu lieu. Les officiels de cette rencontre n'ont fait que constater l'absence sur l'aire de jeu de l'équipe adverse. Sanga Balende va, sans doute, gagner ce match par forfait comme disent les règlements sportifs. L'administration du club n'a pas saisi la Ligue nationale de football (Linafoot) en amont pour justifier l'absence du club le jour de la rencontre.

Npm : le TP Mazembe

Avec cette victoire sur tapis vert, Sanga Balende totalisera 30 points et reprendra la tête du classement provisoire des play-offs du championnat national. Au stade actuel, un seul point sépare le TP Mazembe de Sa Majesté Sanga Balende. Donc, en cas de faux pas, l'autre prendra une longueur d'avance.

La troisième place reste toujours dominée par le Daring Club Motema Pembe, malgré sa défaite jeudi contre V. Club. Mais une troisième place fortement menacée par l'AS V. Club qui compte encore un match de moins contre AS Maniema Union. V. Club est quatrième avec 20 points. En cas de victoire sur Maniema Union, il aura le même nombre de points que DCMP (23 points).

Russie 2018 : Canal+ met à la disposition de ses abonnés un dispositif exceptionnel

En tant que diffuseur officiel de toutes les compétitions de la Coupe du monde Russie 2018, Canal+ a pris toutes les dispositions nécessaires pour permettre à tous ses téléspectateurs de vivre le meilleur de ce Mondial avec ferveur et émotion comme s'ils y étaient, en diffusant 100% des matchs en HD.Le prix du décodeur a en plus baissé.

Bienvenu Ipan

Du 14 juin au 15 juillet 2018 se tiendra la Coupe du monde Russia 2018. Canal+ étant diffuseur officiel de toutes les compétitions, passera en direct l'intégralité des matchs sur Canal+sport. 25 jours de compétition et un dispositif antenne exceptionnel :diffusion en direct de 100% de la compétition en qualité HD sur les chaines Canal + sport ; un traitement éditorial unique et propre à Canal+ ; une équipe d'experts composée de journalistes et de consultants reconnus sur tout le continent ; des émissions dédiées à la compétition ; un dispositif digital innovant…

BAISSE DU PRIX DU DÉCODEUR

Canal+ a baissé le prix du décodeur à l'achat d'un nouveau décodeur : 80 000FC au lieu de 115 000 FC et pour la migration 64000 FC au lieu de 80 000 FC.

La directrice générale de Canal+, Mme Mireille Kabamba Mwika, l'a déclaré le vendredi 25 mai, au cours d'une conférence de presse animée à l'Hôtel Béatrice, à Gombe.

En tant que diffuseur officiel de la compétition, Canal+ est aux premières loges de ce rendez-vous majeur du ballon rond.

La directrice générale de Canal+ RDC, Mme Mireille Kabamba Mwika, intervenant le vendredi 25 mai 2018, à Beatrice Hotel.

VOIR LA COUPE DU MONDE AUTREMENT

Il y a également des services innovants pour voir la Coupe du monde de la Fifa autrement. Allusion faite à mycanal, ce service disponible sur ordinateur, tablette et/ou smartphone. Il y a un Chatbot messenger pour rester informé en direct de toute l'actualité. Sur la page Facebook Canal+sport afrique, la loge en Live. L'expertise de Canal+ se vit aussi sur les réseaux sociaux, notamment sur le compte Instagram de Canal+Afrique, sur le site Canalplus-Afrique.com, et le live blog de la Coupe du monde.

Selon Mme Mireille Kabamba, l'intégralité de la Coupe du Monde de la Fifa Russie 2018 se vivra en direct sur Canal+Sport 1 et Canal+Sport 2. La cérémonie d'ouverture, le 14 juin, sera retransmise sur Canal+Sport1. Du 14 au 28 juin, pendant la phase de groupes, les matchs seront diffusés sur Canal+ Sport 1 et Canal+Sport 2. À partir des 8èmes de Finale démarrant le 30 juin et jusqu'à la finale le 15 juillet, Canal+ Sport1 sera la chaîne de la Coupe du monde. La cérémonie de clôture suivie de la finale avec remise du trophée, le 15 juillet sur Canal+Sport1.

Pour cette 21ème édition de la Coupe du monde de la Fifa, toute la rédaction sport de Canal+ et les équipes de production, soit plus de 50 personnes à Paris, en Russie et en Afrique, sont mobilisées pour offrir aux téléspectateurs la possibilité d'être au plus près de cet événement planétaire. Anciens joueurs et entraîneurs, ou experts du ballon rond, les consultants ont plusieurs points en commun : un parcours footballistique reconnu à l'international et en Afrique et la passion du football sans commune mesure. Avec les journalistes de Canal+, c'est donc une équipe de choc réunie pour commenter tous les matchs, décrypter les enjeux, la composition des équipes, et les acteurs clés, analyser les faits marquants…

Parmi ces journalistes, il y a Vincent Radureau, Malick Traoré, Charles Mbuya, Lilian Gatounes, Stéphane Guy. Et les consultants sont Patrick Mboma, Samuel Lobe, Diomansy Kamara, Claude Le Roy, Fousseni Diawara, Philippe Doucet, Jean-Alain Boumsong, José-Pierre Fanfan, Habib Beye, Pape Diouf.

Canal+ portera une attention particulière sur les sélections africaines et leur évolution tout au long de la compétition. Des correspondants dans différents pays d'Afrique sauront témoigner au quotidien de l'ambiance et de l'effervescence autour de cet événement sur le continent.

Avant le coup d'envoi, Canal+ va proposer à ses téléspectateurs des magazines pour être au cœur du Mondial. C'est le cas de « En route pour la Coupe du monde de la Fifa Russie, 2018 ». Et pendant la compétition, une continuité d'antenne sera assurée.

Le Potentiel
Quotidien d'informations générales

Fondateur
Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Administrateur-Délégué
Willy Kabwe
099 99 99 546

Conseiller technique
Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

Directeur de publication
Faustin Kuediasala
081 904 17 63

Rédacteur en chef
Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
Rédacteur en chef Adjoint
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

Secrétaires de rédaction
Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

Politique
Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Joyce Kalala 0823105761

Économie
Olivier Kaforo 081 525 45 55

Société & Provinces
Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22
Herve Ntumba 0823538803

Sports
Armel Langanda 081 194 58 60

International
Cyprien Kapuku 097 047 77 70

Culture & NTIC
Bienvenu Ipan 089 827 34 11

Collaborateurs exterieurs
Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

Metteurs en page
José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

Rédacteur en chef
Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

Chef de service
Albert Tshiambi 081 493 47 53
Comptable
Kevin Twende 085 386 08 44
Caissière
Colette Kankunku 0997 69 81 07
Intendant
Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

Conseiller
Franck Lukusa 081 197 76 09
Agents commerciaux
John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

Chef de service
Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7

Londres va accueillir la première exposition de l'art contemporain congolais

Les artistes visuels de la RDC ont jusqu'octobre 2018 pour souscrire à cette soirée.

Bienvenu Ipan

La ministre de la Culture et des Arts, Astrid Madiya Ntumba, invite les artistes visuels congolais à souscrire massivement à la soirée de l'art contemporain congolais qui sera organisée par « Yetu Management » au mois d'octobre prochain à Londres. Selon actualité.cd, l'invitation a été lancée lors d'un déjeuner d'affaires organisé le mercredi 23 mai 2018 en présence de Giles Peppiat, directeur pour l'art moderne et contemporain de BONHAMS, une entreprise spécialisée dans la vente aux enchères des arts basée à Londres.

Saluant l'initiative de « Yetu management », la ministre Astrid Madiya Ntumba a interpelé les hommes d'affaires et artistes congolais sur l'importance de ces expositions.

« *Nous demandons à tous les artistes et hommes d'affaires congolais à soutenir massivement cette exposition qui sera organisé le premier octobre à Londres et voulons que les artistes et hommes d'affaires puissent accompagner Yetu Management pour la réussite de cette rencontre*», a indiqué Mme la ministre de la Culture et des Arts.

De son côté, Fabrice Basonga, représentant local de «Yetu Management » estime qu'il est important à l'heure actuelle de mettre au-devant de la scène les potentialités congolaises sur le plan international et particulièrement dans le monde anglo-saxon.

LA RDC À L'HONNEUR

« *Yetu management veut faire la promotion un peu plus accentuée des artistes congolais qui sont méconnus sur la scène internationale. Ceci, dans l'objectif de les faire monter en puissance pour que leur valeur puisse accroître et que leur notoriété permette de créer un marché de l'art congolais, à l'instar d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest qui sont très avancés que nous dans ce domaine. Cette année, nous voulons placer le Congo à l'honneur à l'occasion de cette semaine de l'art, pour faire voir le Congo, faire parler du Congo à tous les acteurs et l'industrie de l'art. Essentiellement les collectionneurs mais aussi les galeries d'art à travers le monde comme Dubaï, Hong-Kong, qui sont des vraies plaques tournantes de l'art dans la sphère anglophone* », a affirmé Fabrice Basonga.

Yetu management est une agence internationale de promotion artistique qui est née de la volonté de conduire les Congolais de la RDC ou de la diaspora à se réapproprier pleinement la richesse du patrimoine des arts visuels de leur pays.

Ce, en investissant et en faisant une large diffusion de ces œuvres à travers le monde.

Kinshasa dans les préparatifs du Festival international Génie vert

BIM

Animations, conférences et spectacles sont au rendez-vous du festival international Génie vert (FIGEV) prévu le samedi 2 juin 2018 à 10 heures dans la grande Halle, l'entrée y est libre. Initié par le réseau vert « Synergie Verte », le Festival international Génie vert (FIGEV) est un événement exceptionnel, espace dédié aux initiatives innovantes et aux solutions écologiques en vue de lutter contre le réchauffement climatique. Le festival international Génie vert est aussi un lieu de partage d'expériences et de présentation d'alternatives durables entre les ONG environnementales, les entrepreneurs verts et les écologistes. Pour cette première édition, trois thématiques seront abordées, à savoir la lutte contre la pollution, la déforestation et la biodiversité.

Le festival propose également des animations et des spectacles pour tous les âges, une possibilité de restauration sur place et une expo-vente de produitsécologiques. Une journée à partager en famille!

Selon le programme établi, à 10h, il est prévu des spectacles et des animations de l'école primaire René Descartes sur le thème de l'environnement et de l'écologie.

À 12h, parcours découverte parsemé de contes, chants, poésie, jeux autour des questions environnementales.

De 14h-17h, il y aura des conférences-débats écologiques sur les trois thèmes suivants : « la pollution et ses solutions, la déforestation et ses solutions et la conservation des espèces ».

À 17h30, la structure Populus Chants thématiques environnementaux. À 18h, il est prévu Braconiaire Spectacle qui va tracer le quotidien des éco-gardes dans les parcs et va traiter de la lutte anti braconnage.

18h30, les portraits de personnalités ayant marqué l'année 2017 dans le secteur vert.19h00 : le groupe Feza Danse Climat Spectacle va livrer un spectacle sur les dérives et le renouveau de la société grâce à la protection de l'environnement.

À 19h30, le groupe Banda Chants et danses pygmées. À 20h interviendra la remise des prix « Flamme verte » et clôture du festival.

À en croire les organisateurs, les spectacles présentés sont créés spécialement pour le festival grâce aux textes de Patrick Bakwa, la mise en scène de Jean Shaka et la chorégraphie de Jacques Bana Yanga.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7330 du samedi 2 juin 2018

La tenue militaire de Kabila, arborée à son arrivée à Lubumbashi, ne passe pas inaperçue

L'arrivée du président Joseph Kabila en tenue militaire, jeudi 31 mai dernier à l'aéroport de Luano, à Lubumbashi, n'est pas passée inaperçue. Des commentaires vont dans tous les sens.

« *La tension dans la région est palpable* », explique un diplomate de Kinshasa qui a reçu les images de cette arrivée sur le coup de 15h, *« comme nombre de mes collègues »*.

Depuis le 25 mai et la rencontre entre le président rwandais, président en exercice de l'Union africaine, Paul Kagame et son homologue français Emmanuel Macron, le climat est à l'orage dans toute la région. Un climat qui s'est encore envenimé après le passage, lundi dernier, du président angolais João Lourenço à l'Elysée.

Le message des trois hommes à l'attention de Joseph Kabila est sans ambiguïté. Les accords qui ont été signés sous l'égide des évêques catholiques entre la majorité et l'opposition, le 31 décembre 2016, doivent être respectés à la lettre. La RDC doit s'engager dans un processus électoral libre, démocratique et inclusif. Et les présidents angolais et français sont même allés un pas plus loin en soufflant au président Kabila, atteint par la limite constitutionnelle des deux mandats consécutifs, de ne pas se représenter…

« Une sortie vécue comme une vraie déclaration de guerre par les autorités de Kinshasa », poursuit un ambassadeur occidental en poste à Kinshasa qui explique que *« certains lieutenants de la Kabilie étaient persuadés qu'une intervention militaire se préparait menée par les pays de la Sadc »*.

SASSOU AUSSI À PARIS

Outre ces visites médiatisées à l'Elysée, des informations circulent aussi sur une rencontre, plus discrète, entre le président du Congo-Brazza et les plus hautes autorités françaises. Sassou était aussi à Paris cette semaine dans le cadre d'un sommet sur la Libye en tant que président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

« Tout le monde sait que Sassou est incontournable dans la région », explique un ex-diplomate habitué dans la région. *« Et Sassou est très préoccupé par la détérioration de la situation sécuritaire de l'autre côté du fleuve. Il sait que si Kinshasa éternue, Brazzaville sera rapidement contaminée avec les risques d'instabilité que cela induit. Si Kabila s'entête à vouloir rester au pouvoir, le danger sera encore plus grand. En fait, et c'est le message de Lourenço et de Macron, il n'y a aucune perspective d'amélioration de la situation avec Kabila. »*.

« L'ARMÉE ANGOLAISE EST INEXISTANTE »

Le constat n'a rien de neuf. Certains le dressent depuis de longs mois. Un plan d'actions régional visant à pousser Kabila vers la sortie est-il réellement envisageable ? *« Le président Kabila n'a pas peur »*, explique un Congolais proche du cercle présidentiel.

« Ne fantasmez pas sur sa tenue que vous jugez… militaire. Il n'est pas en guerre mais il a fait passer des messages clairs aux pays voisins. Pourquoi veulent-ils soudainement s'immiscer dans notre vie quotidienne. Ils ne doivent pas oublier que la RDC est un grand pays qui accueille les mouvements rebelles angolais, rwandais ou même ougandais. Comment réagiraient ces pays si nous devions renvoyer ses combattants chez eux. Qu'ils réfléchissent avant d'aller trop loin. Ils ne doivent pas penser que nous sommes un oiseau pour le chat, que nous allons les laisser nous insulter et nous menacer sans réagir. Le président Kabila l'a dit à certains de ses interlocuteurs, l'armée angolaise n'existe plus à ses yeux. Vingt ans que ces soldats n'ont plus combattu. Le Congo n'a rien à craindre de ces gens. Beaucoup sous-estiment notre armée, ils seront surpris. Nous avons aussi du matériel militaire qui devrait les faire réfléchir ».

« Du matériel qui vient surtout d'Ukraine », explique le diplomate présent à Kinshasa. *« Il ya aussi les hommes qui vont avec et qui viennent aussi d'Ukraine. C'est toujours dangereux de confier ses armes à des gens qui ne sont pas de votre pays »*, conclut,… diplomatiquement, le diplomate.

EN ROUTE POUR PÉKIN

En froid avec les pays de la région, pas dans les meilleurs termes avec les pays qui comptent en Europe, Kabila et ses ouailles travaillent à un voyage en Chine pour la rentrée de septembre. Objectif ? *« Chercher un partenaire de poids. Qui plus est, tout le monde sait que les Chinois ne sont pas très regardants sur des questions qui embarrassent Kinshasa comme les doits de l'homme »*, selon le diplomate, qui relativise quand même. *« L'isolement de la RDC est une évidence et le calendrier ne joue pas en faveur du pouvoir kinois. Même si les Chinois peuvent se décider rapidement et de manière pragmatique, le compte-à-rebours semble inexorablement enclenché pour la RDC.*

La Libre Belgique/LP

Dans un entretien avec Pascal Airault de l'Opinion :

João Lourenço : « *Nous agissons tous sous le parapluie de l'UA pour sortir la RDC de cette impasse politique* »

Vous venez de signer un accord de défense avec la France. Que prévoit-il ?]
L'accord de défense prévoit la formation des officiers angolais et une coopération dans le domaine de la marine et de l'aérien. Un des objectifs est de mieux équiper notre marine afin qu'elle puisse mener à bien son rôle de protection de nos côtes, en coordination avec les marines de la région. Nous envisageons aussi d'acquérir du matériel militaire en France. Par le passé, nous avons notamment acheté des hélicoptères comme les « Alouette », les « Gazelle », les « Dauphin » et dernièrement les « Super Puma ». Nous avons une commande en cours chez Airbus portant sur deux C295, des aéronefs pour le transport de troupes et pour la surveillance maritime.

Vous avez aussi discuté de l'avenir de la République Démocratique du Congo avec Emmanuel Macron. Comment faire pression sur le président Joseph Kabila pour qu'il respecte l'Accord de la Saint-Sylvestre qui prévoit son départ à la fin de l'année ?
En tant que voisin de la RDC, nous lui donnons des conseils pour que les accords signés soient respectés. Mais cela dépend de l'engagement du peuple congolais et de ses dirigeants. Avec le président Denis Sassou Nguesso, nous avons rencontré le président Kabila en octobre dernier à Brazzaville. Nous avions obtenu la garantie qu'il respecte l'accord de la Saint-Sylvestre. Nous l'avons revu à Kinshasa en février. Il nous a affirmé qu'il préparait les élections et qu'il ne se présenterait pas. Il nous a dit d'attendre le mois de juillet pour voir les déclarations de candidature. Nous suivons avec attention le processus, nous sommes patients et lui faisons jusqu'à présent confiance.

Sindika Dokolo, le compagnon congolais d'Isabel Dos Santos, la fille de votre prédécesseur, a des ambitions politiques en RDC. Ses prétentions gênent-elles votre médiation?
Les citoyens congolais ont le droit de s'exprimer sur la situation de leur pays. Nous n'avons pas à commenter ses propos même s'il le fait depuis notre pays.

Certains chefs d'Etat africains ne sont-ils pas plus enclins à jouer le jeu du président Kabila…
Que ce soit Ali Bongo (Gabon), Denis Sassou Nguesso (Congo Brazzaville), Cyril Ramaphosa (Afrique du sud), moi-même ou Paul Kagamé (Rwanda), nous œuvrons tous dans le même sens. Les différentes instances régionales de concertation sont impliquées. Nous agissons tous sous le parapluie de l'Union africaine pour sortir la RDC de cette impasse politique ».

Tiré de l'Opinion.fr

Apostrophe

Le juge nigérien

Ben-Clet

Un cas d'école. Un modèle de juges africains à imiter. Le 31 mai 2018, un tribunal du Niger a décidé d'interroger deux activistes qui avaient, 48 heures plus tôt, lancé sur Radio Zinder, une ville du nord du pays, un appel pressant au président de la République, l'invitant à postuler pour un bail illégal à l'issue de son deuxième et dernier mandat.

La justice nigérienne estime que pareille démarche équivaut, dans le chef de ses auteurs, à faire des «propositions non agréées» et constitue manifestement «un complot pour détruire ou changer le régime constitutionnel».

Le procureur nigérien s'est donc saisi d'office des apprentis putschistes. Le peuple a applaudi car il se rappelle la confession du président Mahamadou Issoufou au micro de Boisbouvier. Réagissant à la chute de Blaise Compaoré, Issoufou avait confié à RFI qu' «il y a une tendance irrépressible à la démocratie en Afrique».

D'ailleurs, à tous ceux qui tentent de sonder ses intentions après ce dernier mandat, il ne cesse de rassurer qu'il va «passer la main». Mais voilà que quelques flagorneurs affamés et au tube digestif trop long, dont les palais africains sont combles, exhortent «Saint» Issoufou à voler un mandat de trop et, ainsi, se moquer du peuple et de la Constitution !

Le Niger n'est pas la RD Congo, dites-vous. OK. Mais le juge nigérien, je présume, aurait les mêmes diplômes que le juge congolais. Pourquoi le juge d'ici ne peut-il pas inquiéter un Ramazani Shadary, un Mirindi et le gouverneur faisant fonction à Kindu pour les mêmes motifs que là-bas ?

Avec ou sans votre réponse, Alexandre Soljenitsyne me console : «La part essentielle de notre liberté est intérieure, elle dépend de notre volonté. Si nous cédons nous-mêmes à la corruption, nous n'avons plus le nom d'hommes».